

**ORDRE
DES
ARCHITECTES**



Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
Provence-Alpes-Côte d'Azur

REVUE DE PRESSE



2 0 2 2

SOMMAIRE

VŒUX ET VIE DE L'ORDRE EN 2022

7 LA MARSEILLAISE

Ces crises qui bousculent la profession d'architecte

- Elie Vaslav - 21 janvier

8 LA PROVENCE

Maryline Chevalier : « C'est dans notre ADN de croire en l'avenir »

- Christelle Carmona - 23 janvier

9 TPBM

Une année électorale pour les architectes de la région

- Jean-Pierre Enaut - 2 février

10 LA TRIBUNE

« Il faut remettre l'architecte au centre de la cité » (M. Chevalier)

- Gaëlle Cloarec - 7 février

12 GOMET'

L'Ordre régional des architectes veut davantage participer aux concours publics

- Christian Apothéloz - 19 février

14 L'ARCHITECTURE DE VOTRE RÉGION

Édito Maryline Chevalier

- Février

15 LA PROVENCE

Ville en quête d'îlots de fraîcheur

- Philippe Faner - 13 juillet

16 TPBM

Prix des diplômés. Une belle reconnaissance du travail accompli

- Jean-Pierre Enaut - 21 juillet

18 MADE IN MARSEILLE

La construction de logements neufs accélère à Marseille

- 20 octobre 2022

20 LA PROVENCE

Construction durable. Cap sur la version 2 de la charte municipale

- Laurence Mildonian - 22 octobre

21 FRANCE BLEU AZUR FRANCE 3

Maryline Chevalier invitée de la matinale

- 16 novembre

22 LE POINT

La ville qui vient

- Alice Peiro-Vasseur - 1er décembre

CELLULE RÉGIONALE D'ARCHITECTES DE L'URGENCE

26 PERSPECTIVE

L'Ordre des Architectes PACA s'engage, Perspective à ses côtés
- Février

29 BFM MARSEILLE PROVENCE

Arnaud Réaux invité à la matinale sur l'architecture d'urgence
- 1er avril

30 LA PROVENCE

Des architectes formés aux situations d'urgence
- Philippe Faner - 2 avril

31 LE MONITEUR

En PACA, 60 architectes formés à l'urgence
- Christiane Wanaverbecq - 4 avril

34 GOMET'

Un premier groupe d'architectes formés à l'urgence voit le jour dans la région
- Julie Rampal-Guiducci - 15 avril

35 TPBM

Édito : Les urgentistes de l'architecture
- Frédéric Delmonte - 20 avril

36 TPBM

Un premier groupe régional d'architectes formés à l'architecture d'urgence
- Jean-Pierre Enaut - 20 avril

38 TEMA.ARCHI

Face aux aléas climatiques, que font les architectes ?
- Marie Crabié - 8 novembre

CÉRÉMONIE DES PRESTATIONS DE SERMENT

44 LA PROVENCE

À l'affiche : Maryline Chevalier (prestations de serment)
- 17 mai

45 LES PETITES AFFICHES DES ALPES-MARITIMES

96 architectes de la région ont prêté serment vendredi 20 mai
- Valérie Norlega - 24 mai

47 L'ÉCHO DU MARDI

PACA, 96 architectes viennent de prêter serment dont 6% de vauclusiens
- Mireille Hurlin - 27 mai

48 TPBM

Une centaine d'architectes ont prêté serment
- Jean-Pierre Enaut - 1er juin

SOMMAIRE

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

53 TEMA.ARCHI

Journées nationales de l'architecture 2022 : notre grande sélection d'événements

- 6 octobre

54 FRANCE 3

Guillaume André invité de l'émission « Vous êtes formidable » sur les JNArchi

- Éric Charay - 10 octobre

55 VENTILO

Du lien et de la liane : une éthique des modèles intriqués

- 10 octobre

56 FRÉQUENCE SUD

Journées nationales de l'architecture en région PACA

- 11 octobre

57 LA MARSEILLAISE

Des journées nationales de l'architecture pour débattre

- Marie-Laure Thomas - 13 octobre

58 NICE MATIN

Voici comment profiter des Journées de l'architecture à Antibes

- 13 octobre

59 TPBM

Journées de l'architecture en Paca : 15 idées de balades urbaines et de visites de chantier

- 13 octobre

60 LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Les Journées de l'architecture font escale dans les Hautes-Alpes

- 13 octobre

61 LE MONDE

Journées nationales de l'architecture 2022 : une sélection d'événements

- Isabelle Reignier - 14 octobre

62 VAR MATIN

Une journée pour découvrir le métier d'architecte

- B.D. - 16 octobre

63 NICE MATIN

Journées de l'architecture : ils ont croqué Menton

- Nicolas Duboscq - 17 octobre

LUTTE CONTRE L'USURPATION DE TITRE

65 LE MONITEUR

PACA : Les architectes montrent les dents

- Gaëlle Cloarec - 7 février

66 LE MONITEUR

La chasse aux faux architectes se poursuit

- Christiane Wanaverbecq - 21 octobre

PROMOTION DE LA CONSTRUCTION BOIS

68 TPBM

Les rendez-vous économiques à ne pas rater pour cette rentrée

- 7 septembre

75 TPBM

Construction bois, toute une filière à bâtir

- Hélène Saveuse - 5 octobre

69 LE MONITEUR

En PACA, la filière forêt-bois a de l'ambition

- Christiane Wanaverbecq - 3 octobre

77 TPBM

« La RE2020 va booster le choix du matériau bois » - Maryline Chevalier

- Julien Dukmedjian - 5 octobre

74 TPBM

Le bois fait pousser ses lauréats

- Frédéric Delmonte - 5 octobre

CONSÉQUENCES DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

80 TRIBUNE CÔTE D'AZUR

ZAN, « s'inscrire dans la trajectoire »

Lizza Paillier - 14 novembre

83 L'ÉCHO DU MARDI

Loi Climat et résilience, comment reconstruire la ville sur elle-même en protégeant la biodiversité ?

- 23 novembre

81 L'ÉCHO DU MARDI

Avignon, questionner le périurbain

Mireille Hurlin - 14 novembre

89 TPBM

Le périurbain à l'heure du changement climatique

- Claire Plisson - 14 décembre

82 LA MARSEILLAISE

Les architectes débattent du périurbain

- 15 novembre



VŒUX ET VIE DE L'ORDRE

21 janvier 2022

Ces crises qui bousculent la profession d'architecte

RÉGION

Le conseil régional de l'ordre des architectes Paca présente ses projets, implications et défis pour l'année 2022.

Les travaux du plan écoles marseillais, lancé officiellement ce mardi (notre édition du 20/01), font partie des problématiques du conseil régional de l'Ordre des architectes, qui présentait ses vœux ce jeudi. L'institution sera incluse dans les discussions autour du chantier qui attend ces « premiers lieux d'apprentissage », annonce Marilynne Chevalier, présidente du conseil régional de l'Ordre des architectes Paca. Pour des

projets spécifiques, englobant des contraintes et nécessitant des compétences variées. Mais le fait de choisir « des architectes ayant déjà des références ferme le marché », regrette Arnaud Réaux, vice-président de l'Ordre. Cela entraîne un « enfermement dans la spécialisation, (...) c'est un frein à l'innovation ».

Le béton en pleine crise

Les constructions actuelles sont conditionnées par l'usage du béton. Pourtant l'évolution de la législation vers plus d'écologie et l'explosion du prix des matières premières due à la crise sanitaire « poussent la profession à faire face à des problématiques de matériaux », avance Marilynne Chevalier. Et le chemin est encore long, dé-

taille Arnaud Réaux : « On a un savoir-faire qui évolue difficilement, cela fait de nombreuses années que le béton en est au centre. Être capable de s'adapter aux nouveaux matériaux va demander un travail de formation. Cela a au moins le mérite de faire avancer les choses. »

De la crise économique à la crise écologique, il n'y a qu'un pas. L'Ordre travaille en partenariat avec Architectes de l'urgence, association réunissant des professionnels qui offrent bénévolement une analyse technique des lieux sinistrés par des catastrophes. Une trentaine de membres de l'Ordre se sont formés grâce à ce partenariat, à la suite de la tempête « Alex » en 2020.

Vaslav Elie



Marilynne Chevalier, la présidente du conseil de l'ordre (au centre) et ses vice-présidents Arnaud Réaux et Delphine De Jenken. PHOTO VA

23 janvier 2022

LES VŒUX DE LA PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES ARCHITECTES PACA

Maryline Chevalier : "C'est dans notre ADN de croire en l'avenir"

Maryline Chevalier, présidente de l'Ordre des architectes Paca s'est prêtée à l'exercice des vœux. Une première pour cette architecte de Crots (05) élue le 19 mars dernier. C'est donc à Marseille (6^e), aux côtés de ses vice-présidents, Arnaud Réaux et Delphine de Jenken, que Maryline Chevalier a présenté les enjeux de la profession pour cette année 2022. "Il s'agira tout d'abord de veiller à la représentation juste de notre métier", insiste la présidente. Pour que l'architecte soit mieux connu, plus reconnu dans le processus de l'art de bâtir. Et plus défendu aussi. "Nous avons constaté une augmentation des cas d'usurpation du titre d'architecte en 2021. Surtout dans le département des Alpes-Maritimes, qui concentre beaucoup de projets immobiliers par rapport aux territoires voisins. Nous avons mis en place une cellule qui veille à cette problématique. Il y a actuellement une quarantaine de dossiers qui sont traités, uniquement dans les Alpes-Maritimes", explique la présidente.

Anticiper les évolutions du métier afin d'améliorer la formation des futurs professionnels et renforcer leur présence au cœur



Maryline Chevalier, présidente de l'ordre des architectes Paca entourée par Arnaud Réaux et Delphine de Jenken. / PHOTO CH.C.

de la cité, voilà encore deux sujets qui animent le Conseil régional.

Participation au Plan écoles

"Nous participons à la réflexion engagée par la Ville de Marseille sur le logement abordable et la charte de la construction durable. De même, sur l'invitation de Mathilde Chaboche,

adjointe à l'urbanisme, l'Ordre participe au grand plan de réfection des écoles. L'architecture scolaire est un enjeu fort, il s'agit d'avoir une réflexion globale sur ces premiers lieux de rencontres qui doivent accueillir des publics différents, sur les matériaux utilisés. Nous avons déjà eu deux réunions autour de la passation des marchés", poursuit la présidente. Mais les

échanges entre l'Ordre et la Ville prennent aussi ancrage en centre-ville où les architectes sont sollicités pour apporter leurs expertises, "notamment sur la nécessité de réhabiliter plutôt que de construire", reprend Maryline Chevalier.

La présidente le répète, l'architecte doit reprendre "sa place d'acteur majeur dans la construction et l'aménagement de la cité." Alors cette année encore, l'accent sera mis sur la sensibilisation au métier. "Nous allons dans les classes, présenter notre profession aux élèves car nous sommes convaincus que cette sensibilisation nous aidera à penser et construire le monde de demain. C'est dans notre ADN d'architecte de croire en l'avenir."

Christelle CARMONA

EN BREF

L'Ordre des architectes de la région Paca regroupe 2 831 architectes et 1 000 sociétés. En 2021, 153 nouveaux professionnels ont été enregistrés ainsi que 76 nouvelles sociétés.

2 février 2022

Le Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croa Paca), présidé par Maryline Chevalier, a organisé le 20 janvier sa cérémonie des vœux à Marseille, en présence de Mathilde Chaboche, adjointe au maire de la cité phocéenne déléguée à l'urbanisme.

La soirée des vœux, qui s'est déroulée le 20 janvier à Marseille, est l'opportunité pour le Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croa Paca) de faire le bilan de l'année, des travaux, des décisions prises et des résultats obtenus. Cette année, l'instance ordinale n'a pas failli à la règle. « Nous avons 2 831 architectes et 1 039 sociétés d'architecture inscrits au tableau de l'Ordre », s'est félicitée Maryline Chevalier, sa nouvelle présidente, élue le 19 mars 2021. Vingt-quatre architectes, élus par

BOUCHES-DU-RHÔNE

UNE ANNÉE ÉLECTIVE POUR LES ARCHITECTES DE LA RÉGION



Mathilde Chaboche, adjointe à l'urbanisme de la ville de Marseille, aux côtés de Maryline Chevalier, présidente du Croa Paca.

leurs pairs, siègent au sein du Croa Paca. Lors du scrutin de l'an dernier, 15 conseillers ont été élus pour un mandat de six ans, rejoignant l'équipe de neuf qui avaient été élus en 2017 et qui achèveront leur mandat en 2024. « Nous sommes au service de l'intérêt public et nous servons l'intérêt de la profession », a rajouté la présidente. Au cours de ces 12 derniers mois, l'Ordre a noté l'inscription de 153 architectes, le départ

de 100 autres et l'inscription de 76 nouvelles sociétés. « Nous avons eu aussi le plaisir de voir 100 de nos confrères et consœurs, inscrits entre décembre 2019 et mai 2021, prêter serment à l'École d'architecture de Marseille », a-t-elle rappelé. Maryline Chevalier souhaite veiller à la juste représentation du métier auprès des maîtres d'ouvrage publics et privés en réaffirmant le statut de l'architecte. L'objectif de l'Ordre est d'être

davantage présent dans la cité. « Nous avons ainsi participé à la charte de la construction durable à l'initiative de la Ville de Marseille et été conviés aux réflexions portant sur le plan de rénovation des écoles. »

Présente à cette soirée, Mathilde Chaboche, adjointe à l'urbanisme de Marseille, a prôné, quant à elle, une ville résiliente, dense et douce en mettant en exergue le plan pluriannuel d'investissement nécessaire pour réaliser les équipements publics. « L'école publique doit retrouver de la dignité. Ce sont 174 écoles qui doivent être rénovées, reconstruites ou recrées. Cela représente plus de 800 M€ d'investissement », a-t-elle confié en formulant des vœux d'audace pour la profession.

Jean-Pierre Enaut

“Il faut remettre l’architecte au centre de la Cité” (Maryline Chevalier, Conseil de l’Ordre des architectes PACA)

A la tête du Conseil de l’Ordre des architectes dans le Sud, l’architecte originaire des Hautes-Alpes plaide pour une profession mieux reconnue, qui doit réinvestir la scène politique et réaffirmer sa légitimité dans l’élaboration d’un urbanisme plus résilient face aux changements climatiques.



Gaëlle Cloarec
07 Févr 2022, 19:09

🕒 3 mn



(Crédits : DR)

"Ceux qui me connaissent vous diront que je ne fais pas les choses à moitié. C'est ainsi que je fonctionne". Ainsi parle Maryline Chevalier. Diplômée de l'école d'architecture de Marseille, spécialiste du matériau bois, cette quadragénaire installée dans les Hautes-Alpes préside depuis mai 2021 le Conseil de l'ordre des architectes (Croa) dans le Sud. Ce n'est donc pas à moitié que la successeur de Françoise Berthelot entend remettre l'architecte à sa place, c'est-à-dire "au centre des débats et de la Cité". C'est un, pour ne pas dire, le fil rouge de sa mandature, qu'elle et son équipe vont s'attacher à dérouler ces trois prochaines années. *"Il nous faut réinvestir la scène politique parce que nous ne sommes plus acteurs de notre écosystème. Des lois, des décrets nous concernant en première ligne sortent sans que nous soyons consultés, et nombreuses sont les commissions ou jurys de concours dans lesquels les architectes ne sont pas présents. C'est extrêmement dommageable, pour la profession bien sûr, mais aussi et surtout pour la vie publique".*

Une discipline de solutions

Alors Maryline Chevalier reprend son bâton de pèlerin. Car, cette problématique, elle la connaît depuis longtemps, elle qui durant dix ans présida l'Union des architectes des Hautes-Alpes (Unadha). *"La question de l'intégration des architectes dans les groupes de réflexion qui se pose à l'échelle départementale, se pose aussi à l'échelle régionale et nationale"*. En cause, selon elle, *"un métier mal connu, mal reconnu"* alors que *"nous sommes une discipline de solutions, avec une vision globale de l'acte de construire"*. D'où une feuille de route qui vise à réaffirmer le statut de l'architecte, à le rendre plus visible, notamment auprès du grand public, et à pousser une dynamique qui a récemment permis au Conseil d'intégrer les ateliers de la charte de la construction de Marseille et ceux du plan école. *"C'est un travail continu et de longue date qui commence à porter ses fruits, nous sommes désormais systématiquement sollicités sur les grands enjeux de Marseille"*. A Nice, le Conseil participe aux travaux consacrés à l'élaboration de la charte de la qualité architecturale portée par la métropole.

Des spécificités territoriales

Autre volonté de Maryline Chevalier, *"valoriser les spécificités territoriales"*. Logique pour cette petite-fille de charpentier, issue d'un département rural et alpin qui l'a amené à s'intéresser au développement durable à une époque où celui-ci n'était pas encore nommé. Dans ce cadre, le Croa régional a mis en place en partenariat avec la Fondation Architectes de l'Urgence une formation à l'architecture d'urgence en réponse à la tempête Alex qui a détruit en octobre 2020 trois vallées azuréennes. La première session s'est déroulée en décembre dernier dans les Alpes-Maritimes. Une trentaine d'architectes y a participé. En 2022, l'initiative sera renouvelée, à Marseille cette fois-ci, afin d'être capable de couvrir la totalité du territoire régional, l'objectif étant d'intervenir aux côtés des services de l'Etat pour diagnostiquer le bâti impacté dès J+1 après la catastrophe.

Chef d'orchestre

A cet égard, la présidente du conseil régional appelle à une réflexion prospective sur l'aménagement d'un territoire plus résilient avec les pouvoirs publics et l'ensemble des professionnels de l'acte de bâtir régionaux. *"On parle d'imperméabilisation des sols, de ville sur la ville, de méthodes de construction plus vertueuses, d'innovations, de matériaux biosourcés et donc des filières qui vont avec. C'est une aventure commune où l'architecte a la capacité de devenir le chef d'orchestre"*. Un chantier que l'Ordre vient d'engager et qui vise à définir une vision stratégique, innovante et sourcée d'un urbanisme résilient face aux changements climatiques.

Gaëlle Cloarec

Partager :

L'Ordre régional des architectes veut davantage participer aux concours publics

par [Christian Acothéoz](#) · 19 février 2022 à 07h00 (modifié le 19 février 2022 à 09h46)



Marilynne Chevalier présidente au centre avec Arnaud Réaux de la Côte d'Azur et Delphine de Jenken vice-présidente à Marseille. Photo CA



Discrètement, peut-être trop, le Conseil de l'ordre des architectes Provence Alpes Côte d'Azur tente de faire reconnaître le rôle vital de l'architecte et du métier dans la construction publique, pour la qualité de la ville et de la vie en région. Marilynne Chevalier présidente régionale, depuis mars dernier est basée dans les Hautes-Alpes à Crots. Formée à l'École d'architecture de Marseille elle est aussi accompagnatrice [Bâtiments durables méditerranéens \(BDM\)](#). Elle met son énergie à défendre l'identité et le statut de l'architecte en luttant, par exemple, contre l'usurpation du titre : 40 dossiers sont en cours majoritairement à l'est de la région. Le Conseil de l'ordre contribue à la mutation du métier avec des formations destinées aux 2 831 architectes inscrits au tableau de l'ordre. Une progression avec cette année 153 nouveaux architectes et 76 nouvelles sociétés, ce qui porte à 1 039 le nombre de sociétés adhérentes.

Mais alors que la métropole connaît une crise inédite du logement et de l'aménagement urbain, la voix des architectes peine à se faire entendre. L'équipe de Marilynne Chevalier avec Arnaud Réaux sur la Côte d'Azur et Delphine de Jenken, vice-présidente à Marseille joue la présence dans la cité en investissant les concertations et dialogues publics. Le conseil participe ainsi à [la Charte ville durable](#), aux groupes de travail pour la rénovation et la construction des écoles et aux concertations conduites par l'adjointe à l'urbanisme de Marseille [Mathilde Chaboche](#).

Architectes : former la maîtrise d'ouvrage à la qualité architecturale

Pour promouvoir cette offre nouvelle, la présidente Marilynne Chevalier a écrit à tous les maires la missive ci-dessous : « Le jury devant être composé d'au moins un tiers de professionnels disposant des qualifications demandées aux candidats, écrit-elle, notre conseil régional est à votre disposition pour vous proposer les noms d'un ou plusieurs architectes pouvant y siéger et s'engage à respecter, dans la mesure du possible, la parité hommes-femmes dans ses propositions. Les architectes proposés sont expérimentés et choisis selon des critères objectifs. Ils ont récemment suivi une formation spécifique, (...) pour participer aux travaux du jury. Dans les mêmes conditions, notre conseil régional est à votre disposition pour vous proposer les noms d'un ou plusieurs architectes pouvant participer aux réunions de la commission technique. » À suivre.



Liens utiles :

- > [\[L'image\] 100 architectes ont prêté serment à Marseille](#)
- > [Le coup de gueule d'Emmanuel Dujardin \(Tangram Architectes\) contre la "pollution" de l'espace public](#)
- > [Les architectes et des acteurs du bâtiment se dressent contre le projet de loi Elan](#)

En savoir plus : Arnaud Reaux | Delphine de Jenken | Marilyne Chevalier | Mathilde Ghaboche

ordre des architectes



Christian Apothéoz

👤

Février 2022



**Présidente du Conseil régional
de l'ordre des architectes
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**Maryline
CHEVALIER**

ARCHITECTURE, DISCIPLINE DE SOLUTIONS

Vous avez ouvert cette revue, et vous vous apprêtez à découvrir certaines des réalisations des architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Architectes que je suis fière de représenter depuis mars 2021.

Derrière l'esthétique de ces réalisations, à chaque page que vous tournerez, je vous invite à penser aux nombreuses contraintes auxquelles les architectes ont dû répondre avant de pouvoir livrer leurs projets.

Concevoir un projet d'architecture, c'est bien-sûr dessiner, mais c'est surtout concevoir avec soin des espaces répondant aux contraintes (économiques, réglementaires, techniques, environnementales, urbaines et paysagères...) d'un programme avec comme condition sine qua non le bien-être des futurs utilisateurs.

Concevoir un projet d'architecture aujourd'hui, c'est aussi relever le plus grand défi de notre époque : composer avec le dérèglement climatique et chercher à en amoindrir les effets. Le bâtiment et la construction ont représenté 38% des émissions de CO2 dans le monde en 2019, et ce n'est que l'une des conséquences de ces secteurs sur l'environnement !

Nous, architectes, avons un rôle déterminant à jouer et nous devons assumer cette responsabilité. Je répète avec force et conviction que **l'architecture est une discipline de solutions**. Nous savons déjà comment, à l'échelle du bâtiment, privilé-

gier le recours aux matériaux biosourcés et travailler en circuit court, limiter les déchets de chantier, rendre nos réalisations performantes énergétiquement et réduire leur impact carbone...

Mais c'est aussi à une échelle plus étendue que les enjeux se jouent, il faut pe(a)nser la ville et les territoires dans leur ensemble. La ville doit se réinventer, se revitaliser, se rénover !

Les architectes se sont emparés depuis longtemps de cette question qui doit à tout prix être privilégiée pour réduire l'étalement urbain, il faut pouvoir vivre à chaque niveau du territoire en trouvant services et aménités pour protéger nos ressources et notre avenir.

De toute évidence, notre créativité et notre savoir-faire constituent des armes efficaces pour répondre aux enjeux sociétaux de demain et lutter contre le dérèglement climatique. Néanmoins face à ces changements rapides, j'encourage les architectes à se former régulièrement. L'Ordre propose une offre de formations adaptées à ces enjeux pour entretenir et développer nos compétences d'architectes.

Ce combat pour nos villes de demain, nous ne pouvons pas le mener seul, aussi l'une de nos priorités à l'Ordre est de permettre aux architectes de travailler main dans la main avec les élus locaux, d'être entendus et reconnus comme apporteurs de solutions.

La création architecturale est d'intérêt public, le faire comprendre et reconnaître est aussi notre combat.

13 juillet 2022

Ville en quête d'îlots de fraîcheur

Records de températures, changement climatique, une réflexion globale est engagée sur l'acte de bâtir. Chaud devant !

Depuis plusieurs semaines, le thermomètre est dans le rouge à Marseille comme ailleurs, flirtant avec des températures souvent records. Et la situation ne va pas s'améliorer selon les prévisions météo les plus raisonnables. "On est dans une ville qui devient une cocotte-minute avec la chaleur", alerte Mathilde Chaboche. L'adjointe (PM) en charge de l'urbanisme et du développement harmonieux de la ville assure que "si l'on ne fait rien, la situation va devenir insupportable dans les années qui viennent", en s'appuyant notamment sur l'étude centre-ville résilient consultable sur le site internet de la Ville de Marseille (1).

Cette dernière démontre que la température au sol, à Noailles, pourrait grimper jusqu'à... 90°C en 2050, entraînant des conséquences en chaîne que l'on imagine. "La réponse doit être globale et transversale", affirme l'élue face à ce scénario catastrophe, l'un des

"Il faut aller vers une manière de construire bioclimatique."

éléments clés étant de "renouer avec une architecture méditerranéenne de bon sens" et d'arrêter avec "une vision mécanique du logement". Une vision qui a été la norme durant des décennies et qui n'est visiblement plus en vogue. "Le constat de l'évolution du climat est fait, estime Arnaud Réaux, vice-président régional de l'Ordre des architectes. Dans notre profession, il n'y a pas de climatoscéptiques. On assiste à un changement de paradigme aujourd'hui qui fait parfois peur aux élus, croisé avec le phénomène climatique." Éco-



Favoriser la végétalisation et la biodiversité, c'est l'un des défis de la ville de demain.

/ PHOTO ANTOINE TOMASELLI

construction, réemploi de matériaux, réhabilitation des bâtiments, l'Ordre milite activement en faveur de ces nouvelles pratiques pour inverser la donne actuelle. La dynamique "vertueuse" consisterait à créer des oasis de fraîcheur en milieu urbain notamment grâce à la végétalisation - pour redonner au sol sa fonction "d'éponge" - et restaurer la place de l'eau dans la ville. "Il faut aller vers une manière de construire bioclimatique", assène Mathilde Chaboche avec un ton de militante convaincue. Au passage, elle dé-

zingue le recours massif à la climatisation qui aggrave, à l'extérieur des bâtiments, les îlots de chaleur. "Contenir la voiture, retrouver des espaces d'apaisement avec les sols, en travaillant la question de l'eau et en travaillant la question du végétal, c'est le triptyque sur lequel il faut agir", déclare Perrine Prigent, conseillère (PM) déléguée à la valorisation du patrimoine et à l'amélioration des espaces publics. "Il faut revenir à des savoir-faire que l'on a un peu oubliés, concevoir avec autre chose que du béton et réac-

tiver des filières écologiques faisant appel au bois, à la paille, à la terre, au chanvre", affirme de son côté Arnaud Réaux, en mettant en avant les ressorts et les atouts de l'économie locale.

Le cycle végétal tend à reprendre de la vigueur en ces temps de perturbations climatiques grâce à l'énergie de passionnés. Comme Olivier Goujard, président de Fibois Sud, interprofession de la filière forêt-bois en territoire Paca - qui vante les mérites de ce matériau dans les processus de fabrication. "On a oublié que l'im-

meuble traditionnel marseillais faisait sept mètres de large pour s'adapter à la dimension des pins d'Alep", rappelle au passage cet ingénieur construction bois.

Actuellement, moins de 5% de la construction a recours au bois en région mais la marge de manœuvre est encore importante. Fibois Sud a lancé un travail de coopération avec l'École d'architecture de Marseille pour développer une série de projets, sensibilisant par la même occasion les jeunes architectes aux qualités intrinsèques

Un plaidoyer des architectes

Dans un plaidoyer, l'Ordre national des architectes milite pour la mise en place de stratégies publiques fortes et met en avant le rôle de l'architecture pour impulser une transition socioenvironnementale pérenne. "En concevant des bâtiments qui répondent aux nouvelles contraintes climatiques, en renaturant les sols, en rénovant dans le respect du patrimoine, en pensant systématiquement l'aménagement en lien avec la société, l'architecture devient un levier économique majeur et territorialisé", peut-on lire dans le document. Sur la base d'un constat révélant une crise structurelle qui menace notre société (crise environnementale, crise sociale, crise des ressources), l'Ordre estime que "nos cadres de vie seront fragilisés comme jamais par les effets combinés" de différents facteurs. Face à l'urgence, l'institution entend défendre un nouveau modèle.

Philippe FANER

(1) www.marseille.fr/logement-urbanisme/logement/pour-un-centre-ville-historique-resilient-marseille-en-2030

— RETOUR SUR —

BOUCHES-DU-RHÔNE

PRIX DES DIPLÔMES

Une belle reconnaissance du travail accompli



La cérémonie de remise des récompenses du prix des Diplômes « Espaces d'architectes », initié par le Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec le Croa Paca, la Drac Paca, le CAUE 13, l'Ensa-Marseille et Lis Avi, s'est déroulée le 29 juin dans le patio de l'école d'architecture. Cette année, 34 candidats ont présenté leur projet et quatre prix ont été décernés. Romain Lopez est l'heureux lauréat de cette 14e édition.

Les lauréats et les membres du jury réunis autour de Maxime Repaux, président du Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône.

Dans une chaleur estivale, plusieurs étudiants diplômés de l'école d'architecture accompagnés des enseignants et des membres du jury se sont retrouvés à l'Ensam* à Luminy, pour la 14^e édition du prix des Diplômes, une opération initiée par le Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône (SA 13) et organisée par Maxime Repaux, son président, avec toute son équipe. « Je suis très heureuse d'accueillir les organisateurs de cette opération qui, cette année, a enregistré davantage de candidatures que l'an dernier », s'est félicitée Hélène Corset, directrice générale de l'Ensam. « Ce qui nous rassemble, c'est avant tout les capacités à comprendre l'espace et à mettre en œuvre des projets », a-t-elle rajouté. Cette année, le jury présidé par Laurent Delaunay, architecte et conseiller du SA 13, était composé de Guillaume Bérard, architecte, membre du SA 13, Hélène Corset, Jean-Marc Giraldi, architecte urbaniste, directeur adjoint du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13), Laure Pantel, architecte, membre du SA 13 et conseillère au Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croa Paca), Yannick Nobile, président et cofondateur de Lis Avi, association des anciens élèves de l'Ensam, Floriane Combray, maître d'ouvrage Linkcity, et François Gondran, conseiller architecture et espaces protégés, coordinateur du pôle architecture à la Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur (Drac Paca). Maxime Repaux a mis en exergue le formidable investissement de ce jury et souligné son implication et son énergie dans un contexte sanitaire pourtant difficile. « Leur efficacité redoutable a permis de désigner quatre primés dans une ambiance à la fois constructive et bienveillante. » De son côté, François Gondran a salué le

travail des 34 participants issus d'horizons différents avec des projets de qualité. « C'est à la fois l'art du projet et aussi une façon de voir le monde. »

UNE FORTE VALEUR PATRIMONIALE

C'est Laurent Delaunay, membre du SA 13, qui a pris en charge l'organisation du prix des Diplômes. « C'est un moment confraternel qui m'est cher », a-t-il précisé. Le lauréat de cette 14^e édition a été Romain Lopez, auteur d'un travail intitulé « Transformation d'une industrie en éco-lieu : l'usine Romain Boyer, un patrimoine oublié à Roquefort-la-Bédoule » qui a été primé à l'unanimité du jury. « Je suis très heureux d'avoir participé et remporté ce premier prix. C'est une belle aventure. Cette ancienne usine représente l'unique legs architectural témoignant de ce riche passé industriel », a-t-il rappelé.

La mention a été attribuée à Jean-Pierre Abboud pour son travail particulièrement apprécié par le jury et intitulé « Le quartier des artisans » portant sur des logements et ateliers dans le quartier d'Uranus à Bucarest en Roumanie. « Cette période de confinement m'a permis de réfléchir à la question des logements collectifs et individuels mais aussi à la compatibilité des quartiers aux futures mutations des pratiques et des usages dans l'espace et dans le temps », a-t-il confié. Enfin, deux prix remarquables ont été donnés, ex-aequo, à Loïc Jeannin pour « Limite d'infrastructure et territoires fracturés » et à Oumeina El Fekih pour « Habiter un patrimoine oublié entre préservation et intégration ». En conclusion, Hélène Corset a souligné que « l'enjeu est, à travers cette diversité d'approches intéressantes, d'apprécier la juste place de l'architecte dans le monde ».

Jean-Pierre Enaut
jpennaut13@gmail.com

* Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille.



LE PALMARÈS

WPROJET LAURÉAT

- > « Transformation d'une industrie en éco-lieu - l'usine Romain Boyer : un patrimoine oublié » de Romain Lopez
- Lieu du projet : Roquefort-la-Bédoule
- Directeur d'étude : Frédéric Breyse

PROJET MENTIONNÉ

- > « Le quartier des artisans - des logements et ateliers dans le quartier d'Uranus » de Jean-Pierre Abboud
- Lieu du projet : Bucarest (Roumanie)
- Directeur d'étude : Jérôme Guéneau

PROJET REMARQUÉ

- > « Limite d'infrastructure et territoires fracturés » de Loïc Jeannin
- Lieu du projet : Marseille
- Directeur d'étude : José Moralès

PROJET REMARQUÉ

- > « Habiter un patrimoine oublié - entre préservation et intégration » d'Oumeina El Fekih
- Lieu du projet : Tunis (Tunisie)



La construction de logements neufs accélère à Marseille

PAR **LOÏS ELZIERE** - LE 20 OCTOBRE 2022

Pour dresser un premier bilan positif de la *Charte de la construction*, l'adjointe à l'urbanisme de la Ville de Marseille, Mathilde Chaboche, affirme avoir signé la construction de 3500 nouveaux logements en 12 mois.

« Elle fait râler certains, en contente d'autres, et fait sa vie ». L'adjointe à l'urbanisme de Marseille, Mathilde Chaboche, fait le bilan pour le premier anniversaire de la Charte de la construction durable, adoptée par le conseil municipal en octobre 2021. Ce document « politique, qui s'assume comme tel », s'adresse aux promoteurs et autres acteurs de la construction sur le territoire.

Végétalisation, écoresponsabilité, surface des logements, espaces communs... Il fixe 10 enjeux et engagements pour orienter les projets immobiliers dans une trajectoire voulue plus vertueuse et qualitative. Un « changement de paradigme » nécessaire pour le secteur face à « la brutalité du changement climatique », estime l'élue.

Depuis son lancement, cette charte a « fait couler pas mal d'encre. Suscité des inquiétudes », notamment sur « l'effondrement de la construction »... se rappelle-t-elle. Un an après, toujours selon l'adjointe, « il y a un consensus assez général. Je ne suis plus saisie par les corporations qui s'émeuvent de la charte. Elle est, au contraire, saluée ».



20 octobre 2022

p. 2/2

La Ville a signé « plus de logements que prévu »

Il faut rappeler que cette charte n'a aucune valeur réglementaire, contrairement au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Pour l'élue, à qui revient tout de même de valider les permis de construire dans la ville, ce document vise surtout à améliorer le dialogue entre la mairie et les porteurs de projets, en amont des grandes opérations.

La charte est pour elle « un outil très utile pour les guider » dans la conception des projets. Elle oppose « l'urbanisme négocié et l'urbanisme réglementaire ». En estimant que le document permet de poser un cadre dans ces négociations préalables, pour « éviter le favoritisme » tout en permettant des libertés.

Des concepts qui peuvent paraître abstraits ou théoriques. Pour illustrer concrètement que la charte « n'est pas un frein » à la construction, elle avance que les services de l'urbanisme ont signé « 3 500 logements en 12 mois. C'est plus que prévu. On visait 3 000 dans le contrat de relance de la construction de logements signé à l'été 2021 ». Selon l'adjointe à l'urbanisme, « on était plutôt autour de 2 200 » les années précédentes.

Vers une nouvelle mouture de la charte

Pour faire le bilan de cette première année de fonctionnement de la charte, un séminaire se tiendra ce vendredi 21 octobre à l'Ordre des Architectes PACA. Élus, citoyens, promoteurs, maîtres d'œuvre et architectes débattront du dispositif et de sa mise en œuvre.

Des ateliers mixtes doivent également travailler sur une potentielle évolution du document, auquel il manque encore quelques critères, selon Mathilde Chaboche. « Comme le réemploi de matériaux, les toitures qui sont des gisements de surface oubliés. Ou la colorimétrie des bâtiments, qui a un impact thermique ».

Des « possibles nouveaux amendements » que l'adjointe ne souhaite « pas trop nombreux. Pour que la charte reste un document clair et accessible ».

La journée comptera des élus d'autres territoires. Comme Jean-Louis Vincent, adjoint à l'urbanisme de la maire UDI d'Aix-en-Provence. La commune a également **adopté une charte du type** il y a quelques mois. Le maire PS de Vitrolles sera également de la partie, alors qu'il projette d'en faire de même sur son territoire.

22 octobre 2022

CONSTRUCTION DURABLE

Cap sur la version 2 de la charte municipale



La charte de la construction durable a été améliorée hier au cours d'ateliers organisés au conseil de l'ordre des architectes. /PH. L.M.

Le premier anniversaire de la Charte de construction durable a été l'occasion pour Mathilde Chaboche, adjointe au maire en charge de l'urbanisme (PM), de présenter le bilan et d'ouvrir des ateliers de travail hier au Conseil régional de l'ordre des architectes. Objectif : travailler sur la version 2 de la charte, qui pourrait être finalisée en fin d'année, "en procédant par petites touches à partir des conclusions tirées de la journée", explique l'élue. Cette charte qui vise à "construire mieux", a rempli son double objectif, estime Mathilde Chaboche : "Elle pose un cadre clair, des rails sur lesquels les acteurs de l'immobilier se sont posés, puisque sur le plan quantitatif, alors qu'on tablait sur 3 000 permis déposés, on en a atteint 3 400. En outre, la charte, mais aussi les dialogues ouverts avec les professionnels, ont permis d'augmenter considérablement la qualité des opérations menées."

Encadrement des loyers

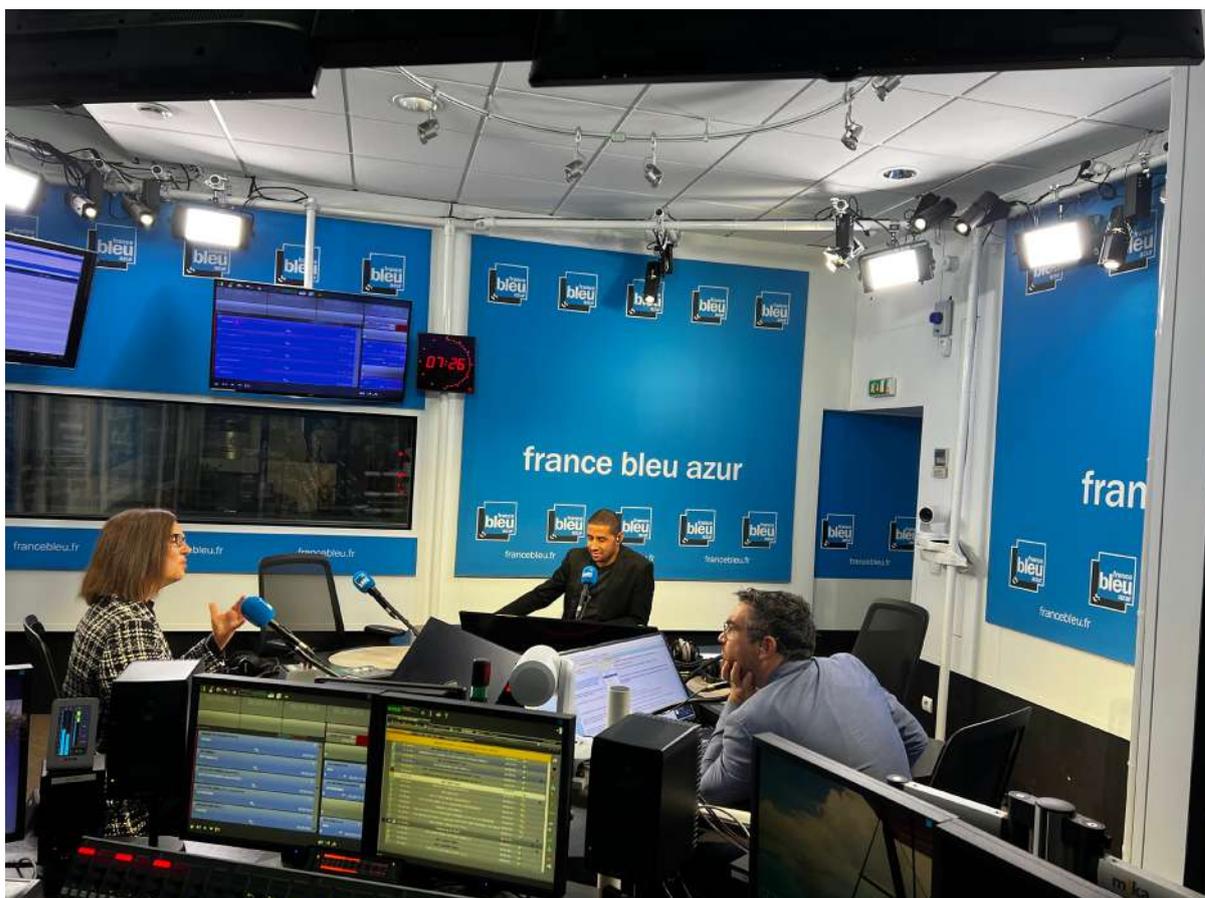
Autre point sur lequel l'adjointe au maire reste vigilante, celui de l'encadrement des loyers que la Ville demande à mettre à place et à laquelle la Métropole mettait un frein (notre édition du 19 octobre)... du moins jusqu'à récemment. La présidente de la Métropole

Martine Vassal (DVD) a en effet écrit jeudi au ministre du Logement Olivier Klein pour porter la candidature de la Métropole à cet encadrement mais uniquement pour la ville de Marseille. "Légalement, nous devons passer par la Métropole pour faire cette demande et celle-ci doit être adressée avant le 24 novembre, précise Mathilde Chaboche. J'attends de voir ce que va donner ce courrier, je regrette que la Métropole se soit jusqu'à présent opposée à une décision que la Ville veut prendre et sur laquelle on ne lui demande pas spécialement son avis."

Il en est de même pour la question de l'abaissement du seuil de mixité sociale, que la Ville souhaiterait instaurer à partir de 30 logements construits, "afin de créer du logement social dans de petits ensembles, un peu partout sur le territoire". Ce seuil, passé de 120 à 80, puis à 60 après négociations avec la Métropole, a bien été abaissé à 30 "mais seulement dans les zones de bonne desserte soit 12% de notre territoire". Sur ce point, une enquête publique sur la troisième modification du Plan local d'urbanisme intercommunal sera lancée à l'automne 2023, pour une entrée en vigueur envisagée au premier semestre 2024.

Laurence MILDONIAN

16 novembre 2022



Interview de Maryline Chevalier dans la matinale de France Bleu Azur et France 3 sur son intervention « L'architecture peut-elle contribuer au bonheur » pour le colloque «La Ville Nouveaux Horizons» organisé par Le Point



La ville qui vient

Forum. Notre événement *La ville, nouveaux horizons* s'est tenu le 18 novembre, au Centre universitaire méditerranéen de Nice. Vivifiant.

PAR ALICE PAIRO-VASSEUR

« Les hommes se rassemblent dans les villes pour vivre. Ils y restent ensemble pour jouir de la vie », disait Aristote. Qu'en est-il réellement deux millénaires plus tard ? Alors même qu'on la dit polluée, laide, bruyante, hostile, la ville permet-elle encore à ceux qui l'habitent de « jouir de la vie » ? C'est la question à laquelle se sont attelés l'ensemble des intervenants réunis lors de la troisième édition de notre événement *La ville, nouveaux horizons*, qui s'est tenu ce vendredi 18 novembre, au Centre universitaire méditerranéen de Nice.

À Nissa la Bella (par ailleurs candidate au statut de Capitale européenne de la culture en 2028), les invités de notre forum, placé



Génération. Christian Estrosi, le maire de Nice, entouré de deux classes de CM2 de l'école Rondhèse et de leur directrice, Marie Grimaldi. Les élèves ont travaillé sur le thème de la place des enfants dans la ville. Ils en ont tiré une exposition et un film, présentés lors du forum.

sous l'égide de son maire et président de la métropole Nice Côte d'Azur, Christian Estrosi, ont ainsi réfléchi à la ville de demain. Sans omettre aucun des défis qui la traversent.

« Oui, on peut concilier urbanisme, développement économique et environnement ! » a ainsi assuré, en préambule de l'événement, Xavier Latour, vice-président de la métropole Nice Côte d'Azur et président du conseil d'administration de l'EPA Nice Écovallée. Via « des mobilités douces, des moyens en géothermie, et une idée toute simple : l'harmonie », ou l'ambition de lier ces concepts, que d'aucuns considèrent encore (à tort) comme contradictoires.

En prenant aussi à bras-le-corps « les sujets de la neutralité carbone, des matériaux et de l'énergie », ■■■

■■■ comme l'a souligné auprès de notre public azuréen Raphaël Ménard, président du directoire d'Arep, architecte et ingénieur, qui a rappelé l'urgence de gestes forts – alors même que les villes tendent à accueillir une population croissante.

En comprenant également les risques environnementaux (montée des eaux, tempêtes, épisodes pluvieux exceptionnels...) dont elle peut faire l'objet. C'était l'objet de l'intervention d'Éric Daniel-Lacombe, architecte, urbaniste et professeur titulaire de la chaire « nouvelles urbanités face aux risques naturels » à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette.

Environnement. Des considérations environnementales que l'on retrouve jusque dans l'un des plus grands projets d'aménagement actuels, celui de Bas Smets, ingénieur, architecte et étoile montante qui a remporté l'appel à concours du parvis de Notre-Dame-de-Paris et comptait parmi nos invités. Ou comment réaliser le double défi de respecter ce chef-d'œuvre multiséculaire tout en l'inscrivant dans la ville de demain, grâce à un « parvis microclimatique ».

Il est crucial de considérer « la ville avec son histoire » et de la « construire avec sa contemporanéité » (soit avec un regard nouveau sur les matériaux et les ressources locales), a insisté une autre star de l'architecture, Dominique Jakob, membre titulaire de l'Académie française d'architecture et fondatrice de l'agence Jakob + MacFarlane, venue présenter à notre public sa vision du métier et rappeler combien il importait de considérer « notre environnement immédiat ».

Et parce que la question de notre qualité de vie animait une large part des débats, l'événement fut aussi l'occasion de réfléchir à la ville telle que conçue pour ses habitants et aux options lui permettant de « redonner sa place » à chacun.

Aux enfants, par exemple, comme l'a illustré Alicia ■■■



Avenir. Les enfants de l'école Ronchèse découvrent la maquette du futur quartier d'affaires et de vie Grand Arénas, à Nice Écovallée.



Star. Séance de dédicaces avec l'architecte Dominique Jakob.

Ils ont fait le succès du colloque « La ville, nouveaux horizons »



Jennifer Salles-Barbosa
Adjointe au maire de Nice, conseillère métropolitaine Nice Côte d'Azur.



Jéôme Guedj
Député de l'Essonne et spécialiste du grand âge.



Omar Beloucif
Directeur médical de La Poste Santé et Autonomie.



Guillaume Martinaud
Président d'Orpi, réseau immobilier coopératif français.



Bas Smets
Architecte-paysagiste, oeuvre à la rénovation du parvis de Notre-Dame de Paris.



Éric Daniel-Lacombe
Architecte, urbaniste, professeur à Paris-La Villette.



Dominique Jakob
Architecte, cofondatrice de l'agence Jakob + MacFarlane.



Xavier Latour
Président du conseil d'administration de l'EPA Nice Écovallée.

■■■ Lugan, géographe urbaniste spécialisée dans les démarches expérimentales et les espaces publics, directrice d'Equal Saree France, venues soutenir une ville plus prévenante et amicale à leur égard. Aux seniors, aussi. La ville « *n'a pas été pensée historiquement pour faire face au phénomène majeur auquel nous assistons : la révolution de la longévité* », comme l'a souligné Jérôme Guedj, haut fonctionnaire et député (auteur de *Plaidoyer pour les vieux*) soucieux d'œuvrer à une ville moins hostile à nos aînés.

Accessibilité. Mais *La Ville, nouveaux horizons* fut aussi l'occasion d'imaginer un espace plus désirable aux piétons qui, témoins du conflit cyclistes-automobilistes-deux-roues motorisés, demeurent largement majoritaires dans les métropoles et ne comptent que peu de défenseurs. L'événement fut également l'occasion de plaider pour une ville plus accessible, alors même que Paris et les métropoles françaises – où les prix de l'immobilier continuent de croître – ne le sont plus pour l'immense majorité de la population,



comme s'y est employé auprès de notre auditoire Guillaume Martinaud, président du réseau immobilier coopératif français Orpi.

Et parce que la ville est aussi un lieu de fête, Jérémie Peltier, le directeur des études de la Fondation Jean-Jaurès, également auteur de *La fête est finie ?*, a décrypté pour notre public combien la chape sa-

Accompagnement.

Omar Beloucif et Jérôme Guedj débattent sur la place des seniors dans la ville.



Évolution. La géographe-urbaniste Alicia Lugan, l'une des nombreuses personnalités venues parler de la ville de demain.

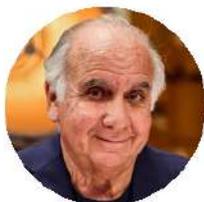
nitaire dont l'épidémie avait couvert nos villes – couplée à la fermeture des bistrotts – avait durablement dissuadé les oiseaux de nuit de virées festives.

Enfin, et alors que nombre d'associations de riverains s'élèvent contre les décisions politiques menant à ce qu'ils jugent être un enlaidissement massif de leur environnement, cette troisième édition de notre forum fut aussi l'occasion d'aborder la question de l'aménagement urbain sous l'angle du beau et, par extension, du bonheur. « *L'architecture a un impact sur notre vie* », a ainsi assuré Maryline Chevalier, présidente de l'Ordre des architectes Paca, à notre auditoire. Le sujet retient d'ailleurs l'attention de nombre de corps de métier. Et pour cause, « *des critères universels (tels que la lumière) permettent d'être heureux* », a-t-elle rappelé. Il s'agit, en somme, de faire un pas vers ce qu'Aristote appelait « *joûir de la vie* »... ■

« La ville n'a pas été pensée historiquement pour faire face à la révolution de la longévité. » Jérôme Guedj



Maryline Chevalier
Présidente de l'Ordre des architectes Paca.



Serge Trigano
Fondateur des restaurants Mama Shelter et des résidences Casa Barbara.



Jérémie Peltier
Directeur des études de la Fondation Jean-Jaurès.



Jérôme Monnet
Géographe-urbaniste, codirecteur de l'École d'urbanisme de Paris.



Clémence de Selva
Architecte diplômée de l'école d'architecture de Paris-Belleville.



François Leclercq
Architecte-urbaniste, siège à l'Atelier international du Grand Paris.



Antoine Picon
Directeur de recherches à l'École des Ponts ParisTech.



Raphaël Ménard
Architecte et ingénieur, président du directoire d'Arep.



Scannez ce QR code
L'intégralité des conférences de « La Ville, nouveaux horizons »

CELLULE RÉGIONALE D'ARCHITECTES DE L'URGENCE



L'ORDRE DES ARCHITECTES PACA s'engage, PERSPECTIVE à ses côtés

Ils sont 30 professionnels à avoir suivi la première session de formation à l'architecture d'urgence, dispensée du 1er au 3 décembre 2021. Une initiative solidaire, qui fait suite aux ravages causés par la tempête Alex. Le 3 décembre dernier, Saint-Martin-Vésubie a accueilli ces architectes mais aussi le magazine Perspective outil de communication au service de ces professionnels, pour clore cette session et engager des projets d'avenir.



Dans la nuit du 2 octobre 2020, la tempête Alex a ravagé les vallées de la Roya, de la Tinée et de la Vésubie. Au lever du jour, ce n'étaient plus que paysages de désolation, arbres arrachés, routes éventrées, maisons en partie ou totalement détruites. Très vite, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA, en partenariat avec la FAU (Fondation Architectes de l'Urgence), avait permis à des professionnels de mener des missions d'évaluation sur le terrain. Plus de 70 architectes avaient répondu favorablement à l'appel à volontaires et 23 d'entre eux avaient suivi la formation accélérée de la FAU.



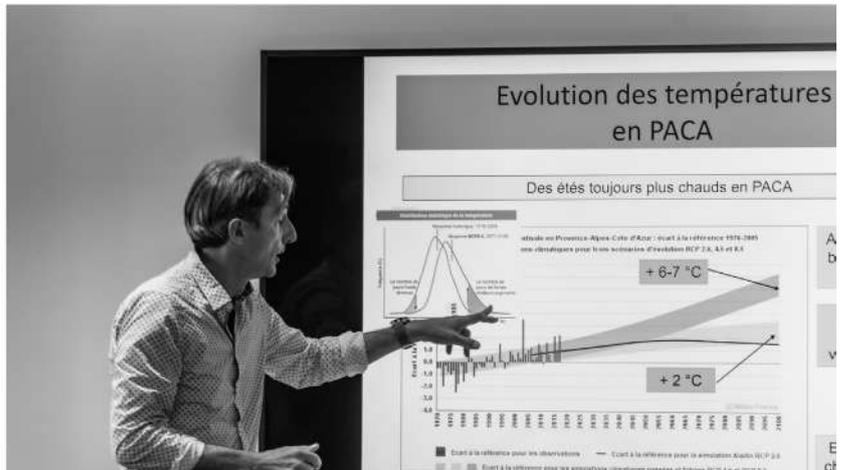
Un rôle à jouer

Conscient du rôle essentiel des architectes dans l'acte de construire et d'aménager, l'Ordre des Architectes PACA a souhaité poursuivre son engagement solidaire et c'est donc un second appel à volontaires qu'il a lancé auprès des 2850 professionnels de la région. Trente candidats** ont été retenus. S'ils sont aujourd'hui prêts à intervenir lors d'événements climatiques, ces architectes de l'urgence ont également été formés à la gestion des dégâts provoqués par des phénomènes sismiques.



** Jean-Jacques Achille (Draguignan – 83), Alex Amarrutu (Gilette – 06), Julie Assus (Nice – 06), Guillaume André (Cagnes-sur-Mer – 06), Marc Baraness (Nice – 06), Sarah Baril (Magagnosc – 06), Julien Barraya (Nice – 06), Roxana Bartolini (Belgentier – 83), Bastien Botozzi (Grasse – 06), Claire Breuils (Opio – 06), Joaquin Brunet (Caromb – 84), Jennifer Carré (Nice – 06), Alexis Convers (Vence – 06), Lichvine Couvreur (Saint-Jean-Cap-Ferrat – 06), Pierre-Olivier Fouqué (Nice – 06), Jean-Baptiste Griesmar (Nice – 06), Maxime Maria (Antibes Juan-les-Pins – 06), Marion Mazzella di Bosco (La Croix sur Roudoule – 06), Anouk Migeon (Saorge – 06), Héléne Moreilhon (Nice – 06), Zdenka Petracci (Nice – 06), Arnaud Réaux (Nice – 06), Barbara Rizzo-Lordon (Antibes Juan-les-Pins – 06), Nikolay Salutski (Châteaufort-de-Grasse – 06), Sophie Tramonti (Nice – 06), Amélie Trennert (Roquebrune-Cap-Martin – 06) et Anthony Ugo (Ramatuelle – 83).

→ PERSPECTIVE N°41 - 94



PERSPECTIVE

Février 2022

p. 3/3

Le 3 décembre, architectes, élus et journalistes se sont retrouvés à Saint-Martin-Vésubie pour renouveler leur volonté d'aller de l'avant, ensemble. La commune a déploré 8 décès, 91 bâtiments détruits (dont 80 maisons) et 75 autres voués à la destruction. Au total, ce ne sont pas moins de 166 édifices qui ont été ou seront rasés en janvier 2022.

Dans les seules Alpes-Maritimes, les architectes ne sont pas moins de 600. Ils représentent une force de frappe importante et se doivent d'adopter une approche prospective de l'aménagement de leur territoire. Désormais, certains d'entre eux pourront également participer aux opérations de secours à J+1 d'une catastrophe, en lien avec les services de l'Etat.



Une seconde session de formation est prévue à Marseille, au cours du premier semestre 2022. Le but : étendre le groupe d'architectes d'urgence à toute la région Sud.



Crédit photos: © Zoé Bouanna

1er avril 2022



Interview d'Arnaud Réaux dans la matinale de BFM Marseille-Provence sur la création de la première cellule régionale d'architectes de l'urgence

2 avril 2022

Des architectes formés aux situations d'urgence

Un groupe de 60 professionnels est prêt à intervenir en cas de catastrophe naturelle

L'actualité nous ramène régulièrement à la dramatique réalité des catastrophes naturelles. Aux premiers secours qui interviennent doivent se joindre d'autres experts dont la compétence et le savoir-faire s'avèrent tout aussi importants. Le Conseil de l'Ordre des architectes Paca a lancé dans ce but le premier groupe régional d'architectes formés à l'architecture d'urgence. "Nous avons l'avantage de bien connaître le bâti, et nous savons comment intervenir", rappelle Arnaud Réaux, jeune vice-président du Conseil régional de l'ordre. Ce projet de formation a été lancé après la tempête Alex, survenue en 2020 dans les Alpes-Maritimes, qui avait permis à l'époque à des ar-

"Des groupes de professionnels capables d'intervenir pour anticiper les risques."

chitectes de mener différentes missions d'évaluation. Soixante experts, venus de toute la région, vont être formés pour pouvoir agir dans l'urgence. "Nous avons aujourd'hui des groupes de professionnels capables d'intervenir pour anticiper les



Patrick Amico, adjoint au maire, Arnaud Réaux, vice-président du Conseil régional de l'Ordre des architectes et Patrick Coulombel, de la fondation Architectes de l'urgence (de g. à droite). /PHOTO DR

risques, capables aussi de répondre avec précision pour prendre les bonnes décisions au moment opportun", dit avec un œil avisé Patrick Coulombel, fondateur et responsable de la fondation Architectes de l'urgence. La catastrophe de la rue

d'Aubagne est encore dans tous les esprits quand on évoque cette triste chronique. "La Ville de Marseille a été touchée de plein fouet par le problème de l'urgence de l'habitat, rembobine Patrick Amico, adjoint au maire chargé de la politique du

logement et de la lutte contre l'habitat indigne. Au-delà du drame, il a été mis en évidence une situation que l'on n'imaginait pas". Anticiper et agir, encore et toujours, pour éviter d'autres drames en cascade.

Philippe FANER

En Paca, 60 architectes formés à l'urgence

La fondation Architectes de l'urgence a clôturé, le 1er avril à Marseille, une session de formation de trois jours et demi organisée dans les locaux du Conseil régional de l'Ordre des architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région dispose désormais d'un contingent de 60 architectes de l'urgence rapidement mobilisables après une catastrophe naturelle. D'autres devraient être formés en Alsace et en Occitanie, deux régions également vulnérables aux risques naturels.



De gauche à droite, Patrick Amico, adjoint au maire de Marseille chargé de la politique du logement et de la lutte contre l'habitat indigne, Arnaud Réaux, vice-président du Croa Paca, et Patrick Coulombel, fondateur et directeur de la fondation Architectes de l'urgence, ont clôturé, le 1er avril à Marseille, la session de formation à l'urgence de 30 architectes.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) compte désormais **soixante architectes de l'urgence capables d'intervenir rapidement en cas de catastrophe naturelle.**

Une partie de cette force de frappe a été formée à Marseille, du 30 mars au 1^{er} avril, dans le cadre d'un programme de trois jours et demi monté par le **Conseil régional de l'Ordre des architectes de Paca (Croa Paca)** avec l'aide de la **fondation Architectes de l'urgence.**

Cette session est à la réplique de celle organisée en décembre dernier à Nice (Alpes-Maritimes), qui a accueilli une première salve de 30 professionnels, sélectionnés, eux aussi, à la suite d'un appel à candidatures et sur la base d'une lettre de motivation.

Urgence climatique

Ce programme gratuit résulte de la **prise de conscience de l'urgence climatique** par Arnaud Réaux, vice-président du Croa Paca et architecte installé à Nice, accentuée au lendemain de la tempête Alex qui a ravagé en octobre 2020 les trois vallées de la Roya,

Sur le terrain, au sein d'une cellule bâtiminaire mise en place par la direction départementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes (DDTM 06), il a ainsi participé au diagnostic de 2500 constructions impactées.

« De cette expérience est née l'envie de **disposer d'un contingent d'architectes formés et rapidement mobilisables**. D'autant qu'**en région Paca, deux communes sur trois sont touchées par un risque naturel** : sismique, lié aux inondations, à la submersion marine... Vu cette vulnérabilité et le changement climatique, il faut être prêt. Tout naturellement, nous nous sommes adressés à la Fondation Architectes de l'urgence pour concevoir le programme de formation », a témoigné Arnaud Réaux, le 1^{er} avril à Marseille, en clôture de la session qui s'est tenue dans les locaux du Croa Paca.

À LIRE AUSSI

→ **Tempête Alex: «Il est évident qu'il ne sera pas possible de reconstruire à l'identique», Arnaud Réaux, Croa Paca** 

Rue d'Aubagne

Même si le contenu de cette formation a été identique à la première en portant sur le risque sismique, la spécificité de la conception en zone méditerranéenne, les pathologies de bâtiments et la méthodologie, ou bien encore les concepts et risques humanitaires, cette fois, **le focus a été mis sur les conséquences de l'effondrement de trois immeubles dans la rue d'Aubagne en novembre 2018.**

A ce titre, Patrick Amico, adjoint au maire de Marseille chargé de la politique du logement et de la lutte contre l'habitat indigne, a été invité à intervenir en fin de session pour **expliquer toute la mécanique d'intervention d'une commune en la matière**, notamment le pouvoir de police du maire et **les conditions de réalisation des travaux d'office sur de la propriété privée qui « sont de la mise en sécurité d'immeubles et non pas de la réhabilitation ».**

Plus de trois ans après la catastrophe qui a provoqué la mort de huit personnes, « la Ville est toujours dans une gestion de crise », a-t-il admis, rappelant « les 800 arrêtés de péril pris, les 5 000 personnes évacuées dont 1 500 hébergées dans des logements provisoires ».

Occitanie et Alsace

Rebondissant sur ces propos, Patrick Coulombel, fondateur et directeur de la fondation Architectes de l'urgence, a déclaré « **qu'il faut des architectes mais aussi des ingénieurs dans une logique de complémentarité des compétences** ».

« La question est la **fabrication d'une nouvelle ingénierie** capable d'une approche systémique et de savoir quoi regarder quand il y a une inondation, comment intervenir pour stabiliser un ouvrage, comment parler aux victimes et aux élus... L'avantage des professionnels locaux est qu'ils connaissent les différentes typologies constructives propres à un territoire. **La connaissance du lieu est fondamentale** », a-t-il insisté.

Aux 60 architectes de l'urgence formés en Paca devraient s'ajouter **deux autres contingents : l'un en Occitanie, l'autre en Alsace**, deux régions françaises touchées par le cumul de risques naturels accentués par le changement climatique. « La fondation a 20 ans d'expérience dans le monde. Nous voulons en faire profiter », a-t-il conclu exprimant le souhait d'**organiser un événement annuel** pour faire se rencontrer les architectes de l'urgence et plus largement de parer au pire.

15 avril 2022

Un premier groupe d'architectes formés à l'urgence voit le jour dans la région

par [Julie Rampal-Guiducci](#) · 15 avril 2022 à 19h00 (modifié le 15 avril 2022 à 21h30)



(De g. à d.) L'adjoint Patrick Amico, Arnaud Réaux et Patrick Coulombel lors du lancement du groupe d'architectes d'urgence Paca (crédit : Ordre des architectes Paca)



En 2020, la tempête Alex avait ravagé les vallées de la Roya et de la Vésubie, détruisant au passage des milliers d'habitations. Un groupe de 71 architectes s'était alors mobilisé pour répondre dans l'urgence face à cette catastrophe naturelle. Dans la continuité de cette mobilisation, l'**Ordre régional des architectes Provence Alpes Côte d'Azur** et la **Fondation des architectes d'urgence** viennent de lancer le tout premier groupe d'architectes d'urgence, à l'issue d'une **formation de trois jours** dispensée à Marseille et à Nice. Au nombre de 60, ils auront vocation à intervenir selon les besoins sur les zones ayant subi des catastrophes naturelles et où un risque d'effondrement est redouté, avec un champ d'action sur tout le périmètre de la région Provence-Alpes-Côte d'azur.

Agir sur le terrain en cas de catastrophe naturelle et de mal-logement

Concrètement, les architectes membres du groupe pourront être amenés à **aller sur le terrain en cas de situation d'urgence**, moyennant tout de même **une rémunération** qui pourra varier en fonction des situations. Sur les variations climatiques, [les récents rapports du Giec](#) inquiètent particulièrement les architectes : « *Au fil des années à venir, nous allons connaître de plus en plus d'événements climatiques de ce type : inondations, phénomènes sismiques, ... Il nous faut nous y préparer* », constate **Arnaud Réaux, vice-président de l'Ordre régional des architectes**. « *Surtout que Marseille est parcourue de multiples rivières comme l'Huveaune qui, lorsqu'elles débordent, peuvent causer des débats sur les habitations* », ajoute **Patrick Coulombel, président de la fondation des architectes d'urgence**. Tout au long de cette préparation, le groupe a ainsi suivi des formations portant sur les phénomènes sismiques, l'évaluation des pathologies des bâtiments et les changements climatiques. A présent, le groupe a vocation à se réunir périodiquement pour mener la réflexion sur la protection des bâtiments dans ce cas de figure.

Intervenir sur les immeubles en péril à Marseille

Hormis les catastrophes naturelles, le groupe d'architectes pourra être amené à **soutenir l'action municipale en cas d'immeubles en péril, pour sécuriser** et apporter une expertise et ainsi éviter un scénario similaire à celui du **drame du 5 novembre 2018**. Invité lors du lancement du groupe, l'adjoint au logement Patrick Amico se félicite du lancement de ce groupe qui aura la possibilité d'intervenir dans un premier temps en cas d'arrêt de péril, afin d'effectuer une première sécurisation des lieux, mais pourra également jouer un rôle de conseil auprès des propriétaires privés, en charge des travaux. Enfin, comme le souligne Arnaud Réaux, le rôle de l'architecte va au-delà de l'expertise sur le bâti : « *Il comprend aussi un volet psychologique, avec la gestion des réactions post-traumatiques des habitants* ».



[Julie Rampal-Guiducci](#)

20 avril 2022

— EDITO —



Frédéric Delmonte

Directeur de la rédaction
frederic.delmonte@presses-legales.com
[@DelmonteFred](https://www.instagram.com/DelmonteFred)

Les urgentistes de l'architecture

Ce sont les « urgentistes » de la profession. Ceux qui sont formés pour intervenir sur les situations de crise, à la suite de catastrophes naturelles, ou d'accidents.

En Paca, ils seront une soixantaine à être formés pour devenir « architectes de l'urgence ». Lire les détails dans notre article.

Ces derniers pourront alors intervenir sur des catastrophes naturelles (séisme, inondations...) ou des effondrements de bâtiments ou d'ouvrages d'art. Ces derniers pourront rapidement réaliser des missions d'expertise et avancer des solutions.

Cette opération est portée par la Fondation des Architectes d'Urgence avec l'Ordre des architectes Provence Alpes-Côte d'Azur. L'ordre s'était déjà mobilisé en 2020 à la suite de la tempête Alex, dans les Alpes-Maritimes.

Avec le réchauffement climatique et l'augmentation des risques qui vont avec, de telles initiatives vont être de plus en plus nécessaires. Une mobilisation de la profession que nous entendons saluer dans nos colonnes.

Bonne lecture

— ENTREPRENDRE —

I PACA

Un premier groupe régional d'architectes formés à l'architecture d'urgence

Le Conseil régional de l'ordre des architectes a initié en 2021, avec la Fondation des architectes de l'urgence, une formation pour soixante architectes à l'architecture d'urgence avec deux sessions, l'une à Nice et l'autre à Marseille.



@ Jean-Pierre Enaut

Patrick Amico, adjoint au maire chargé de la politique du logement et de lutte contre l'habitat indigne pour la ville de Marseille, Arnaud Réaux, vice-président du Conseil régional de l'ordre des architectes et Patrick Coulombel, fondateur et directeur de la fondation architectes de l'urgence.

L'Ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité donner un prolongement à l'engagement solidaire de 2020, suite à la tempête Alex et ses effets dévastateurs dans l'arrière-pays niçois, en poursuivant son partenariat avec la Fondation des architectes de l'urgence. Un appel à volontaires avait ainsi été relancé afin de constituer un groupe d'architectes qui soit formé à l'architecture d'urgence et qui puisse intervenir dans toute la région.

Ce sont ainsi 60 architectes qui ont été sélectionnés. « Les 30 premiers ont suivi la formation à Nice et les 30 autres, sur trois journées les 30 et 31 mars et le 1er avril, à Marseille », a expliqué Arnaud Réaux. La session comprenait plusieurs interventions pratiques portant, entre autres, sur la mission d'évaluation et d'expertise, le phénomène sismique, le changement climatique et ses impacts. La seconde session s'est tenue à proximité de la rue d'Aubagne qui porte encore les stigmates du drame de l'effondrement des deux immeubles survenu en 2018. C'est une catastrophe d'une autre nature mais qui avait nécessité de mener rapidement des diagnostics dans les bâtiments de proximité. « Au-delà du drame, il a été mis en évidence une situation que l'on n'imaginait pas avec 800 arrêtés de péril, plus de 5 000 personnes évacuées dont 1 500 dans des logements provisoires », a rappelé Patrick Amico, adjoint au maire chargé de la politique du logement et de lutte contre l'habitat indigne pour la ville de Marseille.

Aujourd'hui, il existe 40 000 logements indignes dans la cité phocéenne mettant là en exergue une situation inconnue ailleurs en France. Mais, il y a aussi de nombreux événements naturels non maîtrisés comme le mistral, les inondations voire l'explosion de l'usine AZF à Toulouse qui nécessitent de travailler dans l'urgence et de trouver des solutions. La région cumule une grande partie des risques. « Notre action consiste à trouver les solutions les moins risquées et de disposer des professionnels aguerris (architectes et ingénieurs) pour faire face à ces situations », a stipulé Patrick Coulombel, directeur de la Fondation Architectes de l'urgence (FAU). D'autres sessions doivent être organisées à Nice et à Marseille afin de réfléchir ensemble dans la prévision de nouveaux événe-

« Notre action consiste à trouver les solutions les moins risquées et de disposer des professionnels aguerris (architectes et ingénieurs) pour faire face à ces situations », a stipulé Patrick Coulombel, directeur de la Fondation Architectes de l'urgence (FAU).

ments pouvant arriver comme la sécheresse. « Il n'y a pas de solution unique mais la nécessité de s'adapter à chaque situation », a estimé Arnaud Réaux. D'autres sessions sont par ailleurs prévues en Occitanie et en Alsace.

Jean-Pierre Enaut
jpenaut13@gmail.com

08 novembre 2022 | 07 : 50 | Par Marie Crabié

Face aux aléas climatiques, que font les architectes ?



Magazine Été caniculaire et automne anormalement doux, tornades, inondations et orages à répétition : alors que la COP27 se tient en ce moment en Égypte et que les catastrophes naturelles se multiplient, la question de l'adaptation de l'architecture à de tels événements climatiques se pose et remet en cause les modes de construction actuels.



© Filippo Bacci

Le 25 octobre dernier, en fin de journée, une «*mini-tornade*» et des vents violents frappent plusieurs villages de la Somme, dans les Hauts-de-France. Le lendemain, les vues aériennes de la région révèlent des dégradations matérielles massives : les toits sont emportés, plusieurs maisons coupées en deux et les routes bloquées par des poteaux électriques tombés sur la chaussée.

Sur place, les équipes de la **Fondation des Architectes de l'urgence** appelées en renfort constatent les dégâts **au micro de TF1**. Ces experts, régulièrement confrontés aux dégradations provoquées par des catastrophes de grande ampleur, s'étonnent de telles circonstances climatiques «*dans une région qui ne souffre habituellement pas de cyclones.*»

Des phénomènes climatiques à répétition

À en croire plusieurs rapports scientifiques, de nombreux départements français comme la Somme risquent pourtant de faire

face à une multiplication d'événements climatiques extrêmes. Selon l'indice mondial des risques climatiques 2021 calculé par Germanwatch, qui indique le niveau d'exposition et de vulnérabilité de chaque état aux phénomènes extrêmes, la France serait le 27ème pays le plus touché par les événements météorologiques extrêmes entre 2000 et 2019.

En août dernier, le 6e rapport du Giec établissait le lien entre les activités humaines et l'intensification de ces phénomènes climatiques, révélant ainsi *«de funestes perspectives»*, estime encore La Croix. *«Ces événements devraient se reproduire plus souvent et avec plus d'intensité à mesure que nous nous approchons d'un réchauffement climatique à + 1,5 °C – prévu quel que soit le scénario, même les plus optimistes, d'ici à 2040.»*

Incertitude climatique : que peut l'architecture ?

Que peut donc l'architecte dans un tel contexte ? En région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Paca), 60 architectes ont récemment reçus une formation dans l'objectif de mieux anticiper et gérer les situations de crise climatique en fonction des risques naturels liés au territoire. Un programme gratuit qui *«résulte de la prise de conscience de l'urgence climatique par Arnaud Réaux, vice-président du Conseil régional de l'Ordre des architectes Paca et architecte installé à Nice»*, précise Le Moniteur, au lendemain de la violente tempête Alex qui ravage, en octobre 2020, les trois vallées de la Roya, de la Tinée et de La Vésubie dans l'arrière-pays de Nice et de Menton.

«De cette expérience est née l'envie de disposer d'un contingent d'architectes formés et rapidement mobilisables, explique l'architecte en clôture de session. D'autant qu'en région Paca, deux communes sur trois sont touchées par un risque naturel : sismique, lié aux inondations, à la submersion marine... Vu cette vulnérabilité et le changement climatique, il faut être prêt.»



L'initiative est menée en collaboration avec la Fondation des Architectes de l'urgence, qui «*vient en aide aux populations sinistrées, en cas de catastrophe naturelle*» aux quatre coins du monde et depuis près de 20 ans, explicite l'un de ses co-fondateurs Patrick Coulombel auprès de France3 Régions. Depuis, ce dernier envisage la création de nouvelles antennes régionales soumises à différentes typologies de risques naturels, plaidant ainsi pour une spécialisation des architectes aux maux des territoires : «*il faut former des professionnels à une typologie de risques particuliers, des gens qui soient prêts à intervenir.*»

Reconnecter l'architecture à son environnement

En France, le secteur de la construction est particulièrement exposé aux risques climatiques, comme le souligne le Conseil national de l'Ordre des Architectes en 2021 alors qu'il s'apprête à lancer

plusieurs outils d'accompagnement des acteurs du secteur dans un processus d'adaptation de leurs pratiques. À l'instar de la plateforme BAT-ADAPT, conçue en collaboration avec l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID), et dont le but est de proposer des diagnostics gratuits de vulnérabilité des bâtiments face aux aléas climatiques présents et futurs.

En parallèle, plusieurs actions concrètes sur la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique sont recensées dans un guide technique accessible en ligne, parmi lesquelles comptent *«plusieurs formes de réappropriation de savoir-faire anciens ou de méthodes de conception bioclimatiques»*, précise l'OID **auprès de Batiweb**. *«Pour limiter le phénomène du changement climatique, en plus de diminuer la vulnérabilité des bâtiments face aux aléas, il est indispensable d'initier une démarche d'adaptation du cadre bâti ; à privilégier par rapport à une stratégie d'atténuation»*, justifie encore l'Ordre.

Et pour cause, le mode de conception de la ville participe aux bouleversements climatiques constatés ces dernières années. Dans **une tribune parue dans le quotidien Le Monde** à l'hiver 2021, l'architecte urbaniste Albert Lévy rappelle la responsabilité des acteurs de la construction et les conséquences néfastes de l'urbanisation pour l'environnement :

«Par sa forme, son organisation, son fonctionnement, la ville actuelle, qui consomme, pour ses besoins, plus de 75 % des énergies fossiles, est la principale source d'émission de gaz à effet de serre (GES) (80 %), impactant le climat.»

L'auteur invite ainsi à un big bang urbanistique qui combinerait deux politiques : l'une, d'atténuation progressive des effets du réchauffement climatique au niveau international, instituée à l'occasion des Sommets de la terre, Conférences des Parties et autres événements mondiaux tandis que l'autre consisterait à

adapter l'architecture et l'urbanisme, au niveau local, *«selon les situations urbaines particulières»* pour *«préparer la ville postcarbone de demain»*.

Et si l'urgence climatique constituait l'opportunité de revenir à nos fondamentaux, **interroge AMC à l'hiver 2022** à l'occasion d'un dossier sur **l'architecture dite élémentaire**. Dans les années 1970, cette approche interroge *«les théories architecturales classiques et modernes en faisant appel à la tradition, en local, et aux matériaux dits «naturels», étrangers aux systèmes industriels»*.

Pour le journaliste Jean-François Caille à l'origine du dossier, l'architecture bioclimatique *«recèle quelques précieux enseignements, souvent dans son rapport à l'architecture vernaculaire, selon trois axes principaux qu'il énumère ainsi : D'abord, la prise en compte du contexte et de la géographie, le terrain, le climat, les cultures locales du bâti. Ensuite, l'utilisation de matériaux bio et géosourcés, correspondant aux ressources locales, avec leurs qualités intrinsèques, leur légèreté ou leur inertie, leur capacité d'isolation et leur potentiel de stockage du carbone. Enfin, la nécessité de faire appel à des savoir-faire spécifiques très qualifiés, à une connaissance aigüe des matériaux et de leur mise en œuvre.»*

[🔗 Notre sélection de livres, émissions et articles à découvrir pour aller plus loin](#)



CÉRÉMONIE DES PRESTATIONS DE SERMENT

17 mai 2022

A L’AFFICHE



Maryline Chevalier

La présidente du Conseil régional de l’Ordre des architectes prononcera vendredi 20 mai le traditionnel discours de bienvenue pour la centaine de nouveaux venus dans la profession dans la région. Les 100 architectes inscrits à l’Ordre entre juin 2021 et avril 2022 seront réunis pour s’engager à respecter le code de déontologie de la profession à Marseille dans les locaux de l’Ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d’Azur qui regroupait 2 831 architectes au 31 décembre dernier pour quelque 1 039 sociétés implantées dans la région.



96 architectes de la région ont prêté serment vendredi 20 mai 2022 à Marseille

Par Valérie Noriega -- le 24 mai 2022

C'est un grand moment chaque année pour le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA : la cérémonie annuelle des prestations de serment s'est tenue vendredi 20 mai 2022 dans ses locaux. Les architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, inscrits entre juin 2021 et avril 2022, se sont engagés à respecter le code de déontologie de la profession.

Maryline Chevalier, présidente de l'Ordre des Architectes PACA, a accueilli avec beaucoup d'émotion ces nouvelles et nouveaux architectes dans les locaux de l'institution à Marseille, un lieu qu'elle souhaite voir devenir le « cœur battant » de l'architecture afin qu'il impulse la dynamique nécessaire pour que tous les espaces liés à cette discipline rayonnent, et ce dans toute la région.

Elle a tout d'abord exprimé sa volonté, partagée par l'ensemble du Conseil, de développer la proximité de l'institution avec les 2835 architectes de la région. Dans cet objectif, l'Ordre des Architectes PACA a notamment mis en place, depuis septembre 2021, des entretiens préalables à l'inscription à l'Ordre, afin que les futurs inscrits puissent faire connaissance avec leurs représentants élus et qu'ils s'enrichissent mutuellement d'informations et de retours d'expérience.

« Je le dis et le répète, l'Architecture est une discipline de solutions », a insisté Maryline Chevalier. L'architecture est d'intérêt public et elle doit répondre aux enjeux sociétaux qui sont les nôtres. La créativité et le savoir-faire des architectes constituent des armes efficaces pour cela, notamment pour lutter contre le dérèglement climatique. Il est primordial de le faire entendre aux pouvoirs publics, aux décideurs, aux maîtres d'ouvrage, et travailler main dans la main avec les partenaires de l'acte de bâtir.

La présidente a pour cela présenté aux participants le plaidoyer de l'institution, un programme de propositions pour faire face à l'urgence, justement, grâce à l'architecture et aux architectes. Élaboré grâce à la collaboration du Conseil national et des Conseils régionaux de l'Ordre, il s'intitule Habitats, Villes, Territoires, l'architecture comme solution ; il est disponible sur le site www.architectes.org. Il permettra de porter une parole commune sur les territoires notamment auprès des futurs députés.

Elle a également informé des rendez-vous de l'Ordre pour ces prochains mois, avec entre autres :

- ▶ Un atelier sur le logement à Noailles le 29 juin dans la continuité du travail sur la Charte de la Construction Durable avec la Ville de Marseille ;
- ▶ De nouvelles rencontres sur les territoires avec les architectes, élus locaux, partenaires de l'acte de bâtir, entre autres le 7 juillet à Taradeau (Var) et le 18 novembre dans le Vaucluse ;

- ▶ La diffusion prochaine des résultats de l'enquête sur les problématiques liées à l'instruction des permis de construire ;
- ▶ Le développement des partenariats et de l'interprofessionnalité, notamment pour la formation des élus, fort du succès Journées de l'Urbanisme coorganisées avec le CAUE, l'Association des Maires et le Barreau des Hautes-Alpes les 1er avril et 13 mai 2022 ;
- ▶ Deux formations à Marseille et à Nice à destination des architectes et dédiées à la sensibilisation à l'architecture du jeune public.

Les 96 architectes venus des quatre coins de la région ont ensuite été appelés à prononcer le serment suivant, avant de poursuivre la soirée pour un moment de convivialité :

« Dans le respect de l'intérêt public qui s'attache à la qualité architecturale, je jure d'exercer ma profession avec conscience, probité et responsabilité et d'observer les règles contenues dans la Loi sur l'architecture et dans le Code de déontologie. »

Pour mieux connaître ces nouvelles et nouveaux inscrits

- ▶ 57% d'entre eux exercent en libéral, 40% sont associés de sociétés d'architecture, 2% ont le statut de fonctionnaire et 1% celui de salarié ;
- ▶ 58% sont installés dans les Bouches-du-Rhône, 15% dans les Alpes-Maritimes, 13% dans le Var, 6% dans le Vaucluse, 3% entre les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, 1% à Monaco ;
- ▶ 40% d'entre eux sont diplômés de l'ENSA•Marseille (DEA ou DPLG), seule école d'architecture de la région ;
- ▶ 60% de femmes et 40% d'hommes.??

Ont prêté serment vendredi 20 mai 2022 à Marseille

LAETITIA ALBA	YOHANN ESNOULT	AUDREY LIOTARD	MARINE RAULT
CORA ARGHITTU	GERALDINE FABBRI	SANJAY LORETTE	CHRISTEL REGINENSI
AUDREY AZOULAY	AMELIA FAURE	ARTHUR LOVERA	SANDRINE RODRIGUES DE ALMEIDA
GREGORY BAFFERT	LUCIA FERNANDEZ GARCIA	CHARLENE MANZONE	LAURA RODRIGUEZ
MICHAEL BALDWIN	EMMANUEL PAOLO FRANCO-CAMUT	LEA MARECHAL	MARIE ROUSSEAU
MORGANE BERSON	JEROME GERARD	STEPHANE MAUGER	BASTIEN SALENDRES
CHARLIE BODOIN	DORIAN GERMAIN	YASMINE MEGHRAOUI	ALEXANDRE SARG
ANAIS BOINNOT	MATHILDE GILLORIN	ANOUK MIGEON	SOFIA SEGHRUCHNI
LAURENT BOMY	AGATHE GIRARD DE LANGLADE	SEVERINE MIGNOT	AGNES SOUCARET
CEDRIC BONIN	VIRGINIE GIRAUD-AUDINE	SYLVIE MION	VANESSA TEIXEIRA PETERS CABASSON
MATTHIEU BORDREUIL	DEBORAH GRECH	MAXIME MOLINARI	MARGAUX TISSOT
FLORENT BRETON	PASCAL GUERS	ROMAIN NAPOLI	CHARLINE TOULET
CLEMENCE BROU	FLORIAN GUETAT	QUENTIN NELY	NICOLAS TREFOLONI
MATTHIEU CARIBONE	QUENTIN GUILLAUD	FLORA NIBELLE	RAPHAEL VANDON
SABRINA CARLEVARIS	LEA HOBSON	ANAE NICOLAI	ELISE VANNIERE
CYRIELLE CESANO	VIRGINIE HOCHARD	MORGANE OHANIAN	
CAMILLE CHAPIN	ANNE IACAZIO	LAETITIA PARENTE	
FLORA CHARMEAU	LENA JEGARD	MASSIMO PELESON	
THIBAUD CHEVALLARD	REMI JENTA	LEA PEREZ	
ADRIEN CHIAPELLI	MICHAEL KOLLER	ALICE PERROMAT	
LOUIS CREUCHET	VANESSA KUC	JEAN-BAPTISTE PETIT	
ROMAIN D'ORTOLI	MARIE LANGUILA-CANUET	FRANCESCO PETRUZZELLI	
MARIANNE DEFRANSURE	JEREMY LASNE	KIEU PHAM-BA	
MARINE DESIDERI	KAREN LE CORROLLER	LE JOLIFF PIERRIC	
SANDRA DUCHATEL	COLINE LE POEC	GEORGES-ADRIAN POSTEA	
ASMA ELIAS	MALVINA LELARGE	PIERRE-VINCENT PRIE	
SHANTI ESCRIVA	MANUEL LEMA BARROS	CHARLOTTE QUESSADA	

27 mai 2022

Paca, 96 architectes viennent de prêter serment dont 6% sont vauclusiens



par [Mireille Hurlin](#) — 27 mai 2022 dans Politique & Territoire



96 architectes inscrits entre juin 2021 et avril 2022 se sont engagés à respecter le code de déontologie de la profession lors de la cérémonie annuelle présidée par Marilynne Chevalier présidente de l'Ordre des Architectes Paca. Environ 6% d'entre-eux sont vauclusiens pour une région qui en accueille 2 835.

Dans son discours, Marilynne Chevalier a évoqué l'architecture comme une discipline de solutions, une arme efficace pour lutter contre le dérèglement climatique. La présidente de l'ordre a également présenté ['Habitats, villes, territoires, l'architecture comme solution'](#) programme de propositions, conçu par les architectes, pour faire face à l'urgence. Au titre des futures rencontres, en Vaucluse, la présidente de l'Ordre des architectes de Paca a évoqué le 18 novembre.

Les travaux en cours

La profession travaille actuellement sur la construction durable de la ville de Marseille ; Les rencontres entre architectes, élus, partenaires de l'acte de bâtir ; La diffusion des résultats de l'enquête sur les problématiques liées à l'instruction des permis de construire ; La formation des élus, notamment lors des Journées de l'urbanisme organisées par les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et La sensibilisation des jeunes à l'architecture.

Le serment

Les 96 architectes ont prononcé la phrase rituelle : « Dans le respect de l'intérêt public qui s'attache à la qualité architecturale, je jure d'exercer ma profession avec conscience, probité et responsabilité et d'observer les règles contenues dans la Loi sur l'architecture et dans le Code de déontologie. » Ces nouveaux inscrits exercent à 57% en libéral, 40% sont associés de sociétés d'architecture, 2% sont fonctionnaires et 1% salariés. Près de 58% sont installés dans les Bouches-du-Rhône, 15% dans les Alpes-Maritimes, 13% dans le Var, 6% dans le Vaucluse, 3% entre les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes et 1% à Monaco. 40% d'entre-eux sont diplômés de l'ENSA Marseille (DEA ou DPLG), enfin 60% sont des femmes et 40% des hommes.

— RETOUR SUR —

REGION

Une centaine d'architectes ont prêté serment

Le Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croa Paca), présidé par Maryline Chevalier, a organisé sa cérémonie annuelle des prestations de serment des jeunes architectes, qui s'est tenue le 20 mai dans ses locaux, avec cette année 96 nouveaux inscrits.



© Photos J.P.E.

Quatre-vingt-seize architectes ont prêté serment le 20 mai dernier dans les locaux du Croa Paca.

C'est avec une grande fierté et beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous pour ma première cérémonie de prestation de serment en tant que présidente », a déclaré Maryline Chevalier qui avait été retenue l'an dernier. Le Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croa Paca) a choisi cette

L'Ordre national a réuni en janvier dernier, lors d'une convention, les conseillers régionaux de toute la France avec pour but de rendre la profession plus unie et plus forte. Suite à cette rencontre, est né un plaidoyer appelé « Habitat, villes, territoires, l'architecture comme solution » pour faire face à l'urgence.

année d'organiser dans ses locaux, le 20 mai, la traditionnelle cérémonie annuelle de prestation de serment des 96 nouveaux architectes inscrits entre juin 2021 et avril 2022. Le souhait des élus est que ce lieu devienne « le cœur battant de l'architecture » afin qu'une dynamique soit impulsée pour

que tous les espaces liés à cette discipline rayonnent dans la région. Le Conseil de l'ordre entend ainsi développer la proximité de l'institution avec les 2 835 architectes de la région. Dès septembre 2021, des entretiens préalables à l'inscription ont été mis en place afin que les futurs inscrits puissent faire connaissance avec leurs représentants élus et qu'ils s'enrichissent mutuellement d'informations et de retours d'expérience. L'Ordre national a réuni en janvier dernier, lors d'une convention, les conseillers régionaux de toute la France avec pour but de rendre la profession plus unie et plus forte. Suite à cette rencontre, est né un plaidoyer appelé « Habitat, villes, territoires, l'architecture comme solution » pour faire face à l'urgence. « Ce programme de propositions, qui sera diffusé auprès des candidats aux élections législatives, nous permettra de porter une parole commune lorsque nous rencontrerons les députés élus le 19 juin prochain », a précisé Maryline Chevalier.

UNE DISCIPLINE DE SOLUTIONS

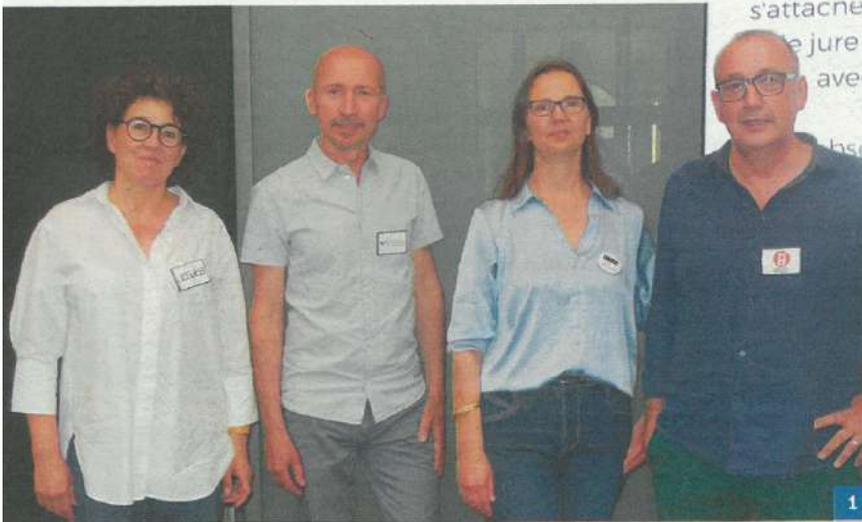
L'architecture est d'intérêt public et doit, à ce titre, répondre aux enjeux sociétaux. Pour les élus de l'Ordre, la créativité et le savoir-faire des architectes constituent des armes efficaces, notamment pour lutter contre



Pour les élus de l'Ordre, la créativité et le savoir-faire des architectes constituent des armes efficaces, notamment pour lutter contre le dérèglement climatique. « Il s'avère primordial de le faire entendre aux pouvoirs publics, aux décideurs, aux maîtres d'ouvrage », a estimé Maryline Chevalier, la présidente du Croa Paca.

— RETOUR SUR —

REGION



La formation s'avère aussi essentielle selon Maryline Chevalier. « Nos acquis sont sans cesse remis en question par les changements politiques, réglementaires ou techniques. Nous devons entretenir ou développer nos compétences pour être des interlocuteurs qui sécurisent les maîtres d'ouvrage. »

... le dérèglement climatique. « Il s'avère primordial de le faire entendre aux pouvoirs publics, aux décideurs, aux maîtres d'ouvrage, et de travailler main dans la main avec les partenaires de l'acte de bâtir », a estimé la présidente du Croa Paca. A Marseille, l'Ordre a travaillé avec la Ville autour d'une charte de la construction durable. « Nous organisons dans cette finalité, le 29 juin, un premier atelier sur le logement qui sera dédié au secteur de Noailles », a confié Maryline Chevalier. L'objectif est de faire ressortir des solutions concrètes et réalisables contre le mal-logement.

De nouvelles rencontres sont prévues, l'une le 7 juillet à Taradeau dans le Var, et l'autre le 18 juillet dans le Vaucluse. « Dans les Hautes-Alpes, nous avons participé à un colloque sur les autorisations d'urbanisme et nous allons renforcer des rencontres avec l'association des maires et le barreau des Hautes-Alpes », a-t-elle rajouté. Le Croa Paca a comme priorité la formation et la sensibilisation des élus à l'architecture. L'enquête sur le permis de construire montre que 99 % des répondants ont rencontré des difficultés lors de

l'instruction. « Grâce à ces résultats, plusieurs pistes de travail sont en cours pour lutter contre ce constat affligeant », a-t-elle évoqué. La formation s'avère aussi essentielle selon elle. « Nos acquis sont sans cesse remis en question par les changements politiques, réglementaires ou techniques. Nous devons entretenir ou développer nos compétences pour être des interlocuteurs qui sécurisent les maîtres d'ouvrage. » Enfin, l'accent a été mis sur la transmission d'une culture architecturale dès le plus jeune âge. « Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens et les décideurs de demain », a invoqué la présidente du Croa Paca.

Jean-Pierre Enaut
jpenaut13@gmail.com



© Photos J.-P. E.

1. De gauche à droite, les architectes Marie Garcin Coromp, présidente de l'Unadha (Union des architectes des Hautes-Alpes), Eric Delorme, président de la Maison de l'architecture et de la ville Paca, Maryline Chevalier, présidente du Croa Paca, et Maxime Repaux, président du Syndicat des architectes des Bouches-du-Rhône.
2. Les élus de l'Ordre souhaitent le siège du Croa devienne « le cœur battant de l'architecture ».

LISTE DES ARCHITECTES AYANT PRÊTÉ SERMENT EN 2022

Laetitia Alba, Corà Arghittu, Audrey Azoulay, Grégory Baffert, Michael Baldwin, Morgane Berson, Charlie Bodoïn, Anais Boinnot, Laurent Bomy, Cédric Bonin, Matthieu Bordreuil, Florent Breton, Clémence Broc, Matthieu Caribone, Sabrina Carlevaris, Cyrielle Cesano, Camille Chapin, Flora Charneau, Thibaud Chevillard, Adrien Chiapelli, Louis Creuchet, Romain d'Ortoli, Marianne Defransure, Marine Desideri, Sandra Duchatel, Asma Elias, Shanti Escriva, Yohann Esnault, Géraldine Fabbri, Amélia Faure, Lucia Fernandez Garcia, Emmanuel Paolo Franco-Camut, Jérôme Gérard, Dorian Germain, Mathilde Gillorin, Agathe Girard de Langlade, Virginie Giraud-Audine, Déborah Grech, Pascal Guers, Florian Guetat, Quentin Guillaud, Léa Hobson, Virginie Hochard, Anne Iacazio, Lena Jegard, Rémi Jenta, Michael Köller, Vanessa Kuc, Marie Languilla-Canuet, Jérémy Lasne, Karen Le Corroller, Coline Le Poec, Malvina Lelarge, Manuel Lema Barros, Audrey Liotard, Sanjay Lorette, Arthur Lovera, Charlène Manzone, Léa Maréchal, Stéphane Mauger, Yasmine Meghraoui, Anouk Migeon, Séverine Mignot, Sylvie Mion, Maxime Molinari, Romain Napoli, Quentin Nely, Flora Nibelle, Anaë Nicolai, Morgane Dhanian, Laetitia Parente, Massimo Peleson, Léa Perez, Alice Perromat, Jean-Baptiste Petit, Francesco Petruzzelli, Kieu Pham-Ba, Pierric Le Joliff, Georges-Adrian Postea, Pierre-Vincent Prie, Charlotte Quessada, Marine Rault, Christel Reginensi, Sandrine Rodrigues de Almeida, Laura Rodriguez, Marie Rousseau, Bastien Salendres, Alexandre Sarg, Sofia Seghrouchni, Agnès Soucaret, Vanessa Teixeira Peters Cabasson, Margaux Tissot, Charline Toulet, Nicolas Trefoloni, Raphaël Vandon, Elise Yannièrè.



**JOURNÉES
NATIONALES DE
L'ARCHITECTURE**

6 octobre 2022

06 octobre 2022 | 09 : 47 | Par La rédaction

Journées nationales de l'architecture 2022 : notre grande sélection d'événements



#JNArchi La 7^e édition des Journées nationales de l'architecture, qui se tiendra le week-end du 14 octobre, annonce un programme chargé ! Pour ne rien manquer, découvrez notre sélection de rendez-vous incontournables aux quatre coins de la France.

Journées nationales de l'architecture

ARCHITECTURES À HABITER
14.10 — 16.10.2022



Du 14 au 16 octobre 2022, les Journées nationales de l'architecture vous invitent à un week-end riche en rencontres, ateliers, expositions, projections et balades. Des événements ouverts à tous et proposés partout en France qui invitent le grand public à porter un autre regard sur le «*premier art*».

► À Marseille (13) : Balade théâtrale et architecturale du quartier de Saint-Mauront

Les acteurs, l'architecte et l'urbaniste du « Saint-Mauront Express » vous embarquent pour leur répétition générale : découvrez autrement le quartier de Saint-Mauront, et en avant-première ! Plus qu'une balade urbaine, le parcours et les arrêts vous feront vivre une expérience immersive à la fois historique, architecturale, sociologique et artistique. Découvrez une histoire du logement social et un projet d'habitat participatif, l'évolution et la vie du quartier, et bien d'autres thèmes et surprises grâce à l'interprétation des acteurs et les commentaires d'un guide conteur marseillais, d'une architecte et d'un urbaniste. La balade sera conclue autour d'un moment convivial. [Pour en savoir plus](#)

10 octobre 2022



Guillaume André invité de l'émission « Vous êtes formidable » sur les Journées nationales de l'architecture



10 octobre 2022



Du lien et de la liane : une éthique des modèles intriqués

 Divers

Conférence par Sénamé Koffi Agbodjinou (architecte), en lever de rideau des Journées nationales d'architecture 2022

« Le virus de la séparation est désormais au cœur du système technique. Ainsi l'épopée moderne ayant pensé l'homme hors des structures biosphériques et sociales, semble produire un nouvel arrachement dont cette fois les logiques d'auxiliaires sont le théâtre. Coalisés, ce serait trois niveaux d'abstraction (dans le naturel, le groupe et l'outil) au potentiel d'un impérialisme terminal. Celui de l'artificiel achevé. Les racines même du réel, les conditions de la conscience en seraient perturbées. Cette dystopie mobilise singulièrement la ville dont le sujet est à présent africain. Les ressources pour exorciser le paradigme du profit qui la dirige sont d'abord celles d'un imaginaire organique. Cela aussi regarde l'Afrique où de nombreuses cultures vernaculaires sont garantes de cet imaginaire. »

Dans cette conférence, l'architecte Sénamé Koffi Agbodjinou propose d'opposer à la civilisation de la séparation, le radicalisme de nouveaux modèles enchâssés et intriqués.

[En savoir plus sur Sénamé Koffi Agbodjinou](#)

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes PACA

Le jeudi 13 octobre 2022 à 19h

Entrée libre

<http://imagedeville.org>

12 boulevard Théodore Turner

13006 Marseille

04 96 12 24 00

11 octobre 2022

Journées Nationales de l'Architecture en région PACA

Les Journées Nationales de l'Architecture ont vocation à fédérer les initiatives qui contribuent à la découverte de l'architecture et de ses métiers auprès de tous les publics. L'édition 2022 se place sous le thème "Architectures à habiter" et se déroule du 14 au 16 octobre.

Cette 7^e édition, placée sous le thème "Architectures à habiter", permettra de mettre en lumière les qualités de l'habitat à toutes ses échelles, du quartier au logement lui-même, ainsi que les techniques de construction, en particulier l'utilisation par les architectes de matériaux sains et sobres en ressources.

Le Conseil national de l'Ordre des architectes et les Conseils régionaux de l'Ordre, avec le soutien de la Mutuelle des Architectes Français, sont partenaires du ministère de la Culture qui coordonne la manifestation. Chaque année des centaines d'événements à destination de tous les publics sont proposés par les architectes, les Conseils régionaux de l'Ordre, les DRAC, les CAUE, les Maisons de l'architecture, les ENSA et l'ensemble des acteurs de l'architecture.

Les architectes sont invités à faire découvrir leur profession et à créer leurs événements, seuls ou à plusieurs, dans l'espace public, dans des lieux à visiter ou dans leur agence : balades urbaines, ateliers pédagogiques, expositions, visites de chantiers, de réalisations et d'agences ...

La journée du vendredi 14 octobre s'adressera spécifiquement au jeune public avec l'opération "Levez les yeux !" et sera l'occasion de sortir des classes pour apprendre à lire l'architecture, à décrypter les paysages de la ville et de la campagne.

Petit aperçu du programme en région PACA:

CONCEPTION À CIEL OUVERT - COLLECTIF JNA TOULON - SAMEDI 15 OCTOBRE À 15H

Venez participer à une expérience immersive dans le monde de l'architecture, sur la place du Globe ! Lors de cet atelier, vous pourrez voir comment se construit un projet, étape par étape, de l'idée à la maquette.

Étape 1 : Références / ressources / sources d'inspiration

Étape 2 : Esquisse

Étape 3 : Réalisation de la maquette

Restitution du projet.

Début atelier : 15h

Début table ronde : 18h

Lieu : Place du Globe Toulon Basse Ville - 83000 Toulon

A saint-Mitre les Remparts

Visite du site archéologique de Saint-Blaise et de son nouveau bâtiment d'accueil

Les archéologues du site de Saint-Blaise et les architectes du nouveau bâtiment d'accueil du site, s'associent pour proposer une visite mixte architecturale et archéologique du lieu.

Le parcours commencera par une visite de 30 minutes du bâtiment d'accueil par les architectes, Marie Perez et Jean-Michel Fradkin.

La visite se poursuivra ensuite sur le site archéologique avec les archéologues pour une durée pouvant varier de 1h à 2h en fonction des échanges avec le public.

16/10/2022 de 14h30 à 16h30 - Entrée sur inscription dans la limite de 50 places.

Des dizaines d'événements le plus souvent gratuits à Aix, Marseille, Martigues, Le Luc, Antibes... découvrez le programme complet

: journesarchitecture.culture.gouv.fr

13 octobre 2022

Des journées nationales de l'architecture pour débattre

PACA

Sous le thème « Architectures à habiter », la 7^e édition des journées nationales de l'architecture se tient du 14 au 16 octobre. Trois jours pour découvrir l'architecture et le métier d'architecte dans sa région.

Cette année, les journées nationales de l'architecture valorisent plus particulièrement les projets réalisés à partir de matériaux biosourcés, plus respectueux de l'environnement, qui illustrent le nouveau défi que les architectes doivent relever aujourd'hui : bâtir de manière moins énergivore et plus verte.

Bénédictte Lefeuve est la directrice de la direction générale des affaires culturelles (Drac) Paca, elle souligne que pour « la première fois, ce plus de 160 événements qui seront proposés à travers tout le territoire. Ces journées sont le fruit d'une collaboration de la Drac avec l'ensemble des partenaires de la région dont le conseil de l'ordre,



Maryline Chevalier, Bénédictte Lefeuve, et Thierry Paquot ont présenté avec enthousiasme les journées nationales de l'architecture en Paca. PHOTO M.-L.T.

les élus, les écoles... des partenariats qui évoluent avec le temps.»

« Patrimoine et transition écologique : réfléchir ou agir, faut-il choisir ? » est la problématique commune de l'année. La production d'énergies renouvelables et l'adaptation des villes aux changements climatiques sont devenues des projets prioritaires en 2022. Arles, une des villes les plus protégées de France, se prête à l'expérience en met-

tant un quartier à disposition.

« Avec 2 800 architectes en Paca, nous sommes identifiés comme un acteur incontournable du débat public » présente Maryline Chevalier, la présidente du conseil régional de l'ordre des architectes de Paca. Elle souligne « la participation d'architectes en ligne » et insiste sur « le public incroyable que sont les élèves ». Thierry Paquot, philosophe de l'urbain et urba-

niste rappelle combien « il faut écologiser les esprits. Il y a 30 ans, c'était déjà le même thème, les mêmes questions ». Il précise : « Il suffit d'observer autour de soi, nous vivons dans des non-villes, des non-campagnes. Il faut changer notre point de vue et agir. »

Marie-Laure Thomas

openagenda.com/jnarchi-2022-provence-alpes-cote-dazur

13 octobre 2022

ANTIBES

Architecture

Culture

Voici comment profiter des journées de l'architecture à Antibes

La commune organise des visites, des circuits pédestres, des expositions et des ateliers pour mettre en valeur la profession d'architecte.

La rédaction • Publié le 13/10/2022 à 19:18, mis à jour le 13/10/2022 à 21:21



Il sera notamment possible de visiter le Fort Carré virtuellement. Photo drone Sébastien Botella

Aujourd'hui, demain et dimanche, la commune, sous l'égide de la direction de l'urbanisme et sous l'impulsion de la conseillère municipale et architecte Anaïs Imbert, a décidé d'organiser des visites et des ateliers dans le cadre des journées de l'architecture. *'C'est quelque chose qui a été mis en place par le ministère de la Culture et l'ordre des architectes, raconte l'élue. L'idée de départ, c'est d'inviter des professionnels à promouvoir le métier d'architecte auprès du grand public et mieux faire comprendre notre rôle. Parler de ce que l'on fait concrètement et de l'apport de nos travaux dans le quotidien.'*

Circuits pédestres et ateliers pour enfants

Le thème, cette année: les architectures à habiter. *'C'est-à-dire la mise en lumière de l'habitat sous toutes ses formes'*, ajoute Anaïs Imbert.

Parmi les lieux à visiter, le Fort Carré (virtuellement), le Mont-Saint-Jean, les cités cheminotes (groupe d'habitations datant du XXe siècle en cours de réhabilitation) ou encore la station d'épuration (liste non exhaustive).

Des expositions et des circuits pédestres, au Cap d'Antibes, à la Pinède Gould de Juan, dans la vieille ville ou encore aux Semboules, sont également au programme. Enfants et adultes pourront aussi profiter d'ateliers.

Aujourd'hui, demain et dimanche dans toute la ville.

Rens. sur antibes-juanlespins.com

13 octobre 2022

Journées de l'architecture en Paca : 15 idées de balades urbaines et de visites de chantier

Les journées nationales de l'architecture reviennent du 14 au 16 octobre 2022. Avec pour thème « Architectures à habiter », de nombreuses visites sont prévues en région Provence-Alpes-Côte d'Azur .



L'architecture se met en lumière à l'occasion de ses journées nationales. Coordonnées par les directions régionales des affaires culturelles sous l'impulsion du ministère de la Culture, [les Journées nationales de l'architecture](#) font leur grand retour **du 14 au 16 octobre 2022**. **Balades urbaines, débats, projections de films, expositions, visites de chantier, portes ouvertes, ateliers pour les jeunes publics** sont au programme. **Gratuits, ces événements** entendent fédérer autour de l'architecture dans toutes ses dimensions, avec l'idée de faire découvrir les bâtisseurs et leurs métiers, auprès du grand public.

Le thème de cette année « Architectures à habiter » met en avant « *la dimension culturelle et créative* » de l'architecture, dans une appréciation quotidienne de notre environnement. Les nouvelles techniques de construction seront mises à l'honneur dans la perspective de matériaux plus écologiques et plus sobres en ressources, pour des espaces toujours plus propices au bien-être.

Pour les enfants (et les parents), de nombreux [carnets de balades urbaines](#) pour le département des Bouches-du-Rhône, sont gratuitement disponibles, et à imprimer directement depuis la maison.

La sélection du programme des JNArchi 2022

TPBM a fait une sélection succincte pour vous parmi [les nombreux événements](#) :

- **Gap (05) : Visite de chantier musicale de l'ancien couvent La Providence (XIX^e) réhabilité en logement sociaux**
Le samedi 15 Octobre 2022 de 14h00 à 16h00
- **Saint-Mitre-les-Remparts (13) : Visite mixte architecturale et archéologique de Saint-Blaise et de son nouveau bâtiment d'accueil**
Le dimanche 16 Octobre 2022, de 14h30 à 16h30

14 octobre 2022

Les Journées de l'architecture font escale dans les Hautes-Alpes

Par **Le Dauphiné Libéré** - 14 oct. 2022 à 06:02 - Temps de lecture : 1 min



Les Journées nationales d'architecture 2022 ont lieu du 14 au 16 octobre.. Photo archives Le DL/Dominique COLLOMB

Dans le cadre des Journées nationales de l'architecture 2022, qui ont lieu du 14 au 16 octobre, l'Union des architectes des Hautes-Alpes (Unadha) fait découvrir l'architecture.

Des visites gratuites sont programmées sur le territoire en présence d'architectes tout au long du week-end. Elles sont ouvertes à tous, mais il faut s'inscrire.

14 octobre 2022

CULTURE · ARCHITECTURE

Journées nationales de l'architecture 2022 : une sélection d'événements

De Bordeaux à Marseille en passant par Saint-Vincent-les-Forts (Alpes-de-Haute-Provence), un choix de visites proposées à l'occasion des Journées nationales de l'architecture ayant pour thème « Architectures à habiter », et qui se tiennent du 14 au 16 octobre à travers la France.

Par Isabelle Regnier

Publié le 14 octobre 2022 à 08h00, mis à jour le 14 octobre 2022 à 13h56 · 🕒 Lecture 1 min.

- **Maison paille-bois-terre-air-fer & eau de Sandrine Raymond Architecte, à Saint-Vincent-les-Forts (Alpes-de-Haute-Provence)**

Histoire d'un chantier et d'un projet où se rencontrent des hommes et des femmes, de l'air, de la terre, de la pluie, du métal et de la fibre végétale !

- 📅 Le samedi 15 octobre 2022 de 10 h 00 à 12 h 00. Chemin des bouscatiers, Saint-Vincent-les-Forts, Alpes-de-Haute-Provence. Gratuit, sur inscription : 06 82 84 38 07.

16 octobre 2022

DRAGUIGNAN

Une journée pour découvrir le métier d'architecte

Et si ce dimanche vous rendez visite à l'architecte Laurent Guilbaut dans ses bureaux installés au 100 chemin du Seyran ? Vous ne le connaissez pas ? Ça tombe bien. Passionné depuis 30 ans par son métier, ce professionnel participe, et il est étonnamment le seul parmi la dizaine de ses confrères dracénois, aux Journées nationales de l'architecture.

Une manifestation initiée par le ministère de la Culture depuis sept ans et destinée à faire découvrir au grand public, les arcanes de cette profession. Et ce n'est pas du luxe. « Les gens n'osent pas faire la démarche pour en savoir plus sur le rôle et la mission de l'architecte », estime Laurent Guilbaut.

Ça peut vous arriver

Cela éviterait pourtant pas mal d'ennuis à ceux qui décident de faire construire. « Vous n'avez qu'à écouter Julien Courbet chaque matin



Laurent Guilbaut et son assistant vous attendent ce dimanche.

(Photo B. D.)

sur RTL pour vous en convaincre », sourit le professionnel. Selon lui, prendre un architecte est une garantie. « Celui-ci est là pour choisir les entreprises compétentes et assurées. En plus de vous fournir tous les outils, tant au niveau juridique qu'administratif. »

La profession a également évolué avec le temps. « Par rapport au dérèglement climatique, on essaye d'orienter le client vers des projets comme l'isolation thermi-

que. Cela coûte plus cher au départ mais quand vous voyez l'augmentation du prix de l'énergie aujourd'hui, on s'y retrouve. Mieux on est isolé, moins on dépense ! »

L'architecte peut être aussi très utile en cas de gros problèmes occasionnés par la sécheresse. « On aide les personnes à monter des dossiers quand l'état de catastrophe naturelle est reconnu et qu'il n'y a pas de temps à perdre ».

La sécheresse et donc l'argile qui fait des siennes à force d'être soumise en alternance aux coups de chaleurs et aux fortes précipitations, parlons en justement. « En cas de fissures dans votre maison, l'architecte est à même de trouver les meilleures solutions pour réparer ».

Cela vaut peut être le coup de venir en discuter de vive voix avec ce grand passionné de... tennis, non ?

B. D.

17 octobre 2022

Menton et sa région

nice-matin
Lundi 17 octobre 2022

Journées de l'architecture : ils ont croqué Menton

Ce week-end, le patrimoine architectural était à l'honneur. Avec, notamment, une visite qui sortait de l'ordinaire, autour de l'Hôtel-de-Ville, et, comme manière d'observer, le dessin.

C'est avec carnet et crayon à la main qu'une douzaine de personnes sont parties avant-hier « croquer » la Cité des citrons à l'occasion de la Journée Nationale de l'Architecture 2022. Rendez-vous était donné, samedi à 15 heures, Square Ardoïno pour le début d'une expérience originale animée par l'architecte Françoise Berthelot accompagnée pour l'occasion de Carine Filloux, guide conférencière au Service du patrimoine de la ville de Menton. Le maître mot de cette rencontre intimiste avec l'architecture : « quand nous dessinons, nous regardons vraiment ! ». Et effectivement, l'acte de reproduire sur papier ce qui nous entoure est un moyen merveilleux d'appréhender la richesse et toutes les subtilités architecturales d'un environnement. Nous nous sommes prêtés au jeu !

Pour cette déambulation Interactive, c'est le voisinage proche de l'Hôtel de Ville qui fut choisi avec pour objectif de « dessiner ce que nous voyons et non pas ce que nous savons ».

La place Loredan Larchey, la rue Magenta avec sa vue vers la vieille ville et la Basilique, le Musée de la Préhistoire, l'escalier Léopold Bernstanm, la rue Gallien et la Chapelle des pénitents noirs furent ainsi les étapes de cette « passeggiata » durant laquelle bruits et trafic ont disparu pour laisser la place à une sereine recherche de la beauté cachée dans la pierre ! Une belle expérience et un bel instant de partage entre deux expertes du patrimoine local et un public heureux de découvrir avec un « autre œil » une ville qui pour certains est familière...

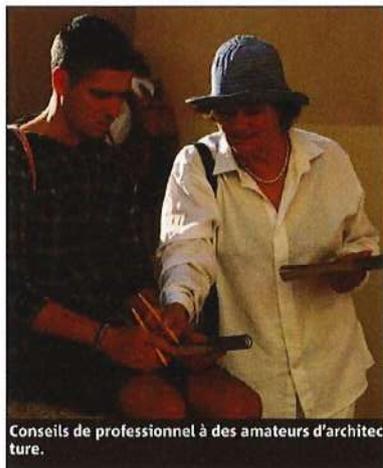
NICOLAS DUBOSCO

† promenade en italien



L'architecte Françoise Berthelot.

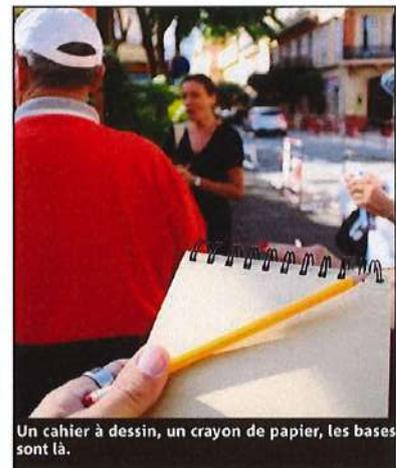
(Photos N. D.)



Conseils de professionnel à des amateurs d'architecture.

Le saviez-vous ?

L'Hôtel de ville fut... le premier casino de Menton ! En effet, construit par Victor Sabatier pour le baron Ardoïno, ce dernier était initialement un établissement de jeux à destination des riches hivernants étrangers venant séjourner à Menton appelé « Cercle des Étrangers ». En 1874, à la suite du décès de son propriétaire, le bien est alors transformé en Théâtre des Folles Bergères, puis en Casino. C'est en juin 1898 que la Ville acquiert cet immeuble qui, après travaux, deviendra en 1901 l'Hôtel de Ville.



Un cahier à dessin, un crayon de papier, les bases sont là.



Les pénitents noirs au centre de toutes les attentions.



Place Loredan Larchey, consigne était donnée que : « L'horizon, c'est la hauteur de nos yeux ! ».



**LUTTE CONTRE
L'USURPATION DE
TITRE**

7 février 2022

Paca Les architectes montrent les dents

Le conseil régional de l'ordre des architectes en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) entend lutter contre l'usurpation du titre d'architecte. Pour ce faire, il a mis en place un comité de pilotage test dans les Alpes-Maritimes. Selon sa présidente, Maryline Chevalier, « c'est un département où l'on constate beaucoup de contrevenants, plus qu'ailleurs en Paca. Cela s'explique par l'attrait de la Côte d'Azur et les enjeux financiers qui en découlent. » A ce jour, 40 dossiers de suspicion d'usurpation sont sur la table de l'Ordre qui compte, d'ici à quelques mois, étendre l'initiative à l'ensemble de la région.

Un an de prison et 15 000 euros d'amende. Cette lutte constitue l'un des axes forts de la mandature de Maryline Chevalier, élue en mars dernier, dont le fil rouge est de réaffirmer la place de l'architecte dans la cité. Pour rappel, l'usage sans droit d'un titre attaché à une profession réglementée est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende (article 433-17 du Code pénal). ● Gaëlle Cloarec

21 octobre 2022

Paca La chasse aux faux architectes se poursuit

Dans les Alpes-Maritimes, la chasse aux usurpations des titres d'architecte, d'agréé en architecture ou de société d'architecture a porté ses fruits. Au 1^{er} octobre 2022, sur les 108 dossiers recensés par le conseil régional de l'ordre des architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croa Paca), 16 % ont conduit au vote d'une action en justice, 30 % sont toujours en cours d'étude et 9,5 % sont classés sans suite car insuffisamment fondés. Les autres contrevenants (44,5 %) ont régularisé leur situation. Fort des résultats de cette action pilote conduite début 2022, le Croa a décidé de l'étendre à toute la région.

Action en justice. En quoi consiste cette action ? « Nous avons procédé simplement en recensant le mot architecte sur les devantures de bâtiments, sur des plaquettes ou sur internet. Lorsque nous constatons que la personne revendiquant le titre n'était pas inscrite au tableau, nous lui envoyions par courrier une mise en demeure de régularisation : soit, remplissant toutes les conditions nécessaires, elle s'inscrivait au tableau ; soit, elle retirait dans les quinze jours la mention du titre », détaille Jean-Baptiste Griesmar, architecte et trésorier du Croa. Ensuite, faute de réponse, son avocat adresse une dernière mise en demeure. L'étape suivante peut aller jusqu'à une action en justice. En effet, le port illégal du titre d'architecte est une infraction pénale punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

En parallèle de cette démarche, le Croa Paca a commencé la chasse aux usurpations de titre sur les plateformes en ligne. Une action avec le site « Travaux.com » aboutira bientôt au retrait des noms des architectes sans titre. ● C. W.

PROMOTION DE LA CONSTRUCTION BOIS



7 septembre 2022

Les rendez-vous économiques à ne pas rater pour cette rentrée

Comme chaque année, entre conférences, salons et remises de prix, de nombreuses rencontres économiques vont rythmer le deuxième semestre dans les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes du Sud. Revue de détail.

REMISE DU PRIX FIBOIS RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS, LE 29 SEPTEMBRE À SAINTE-TULLE

L'association dédiée à la filière du bois, Fibois Sud, va remettre le prix régional de la Construction Bois le 29 septembre à l'Eco-Campus de Sainte-Tulle, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Avec la présence de la présidente de l'Ordre des architectes Paca, Maryline Chevalier. Le lauréat se rendra par la suite à Paris pour le prix national.



DIAPORAMA

En Paca, la filière forêt-bois a de l'ambition



Christiane Wanaverbecq (Bureau de Marseille du Moniteur) | le 03/10/2022 | [Bâtiment](#), [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), [Fibois](#), [Croa](#)



Grand-messe annuel de la filière forêt-bois de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la remise des prix régionaux de la construction bois, ce 29 septembre au sein de l'écocampus de Sainte-Tulle, dans les Alpes-de-Haute-Provence, a été l'occasion pour l'interprofession Fibois Sud de faire plusieurs annonces. Parmi celles-ci, le projet de création de sites-relais pour pallier le manque de scieries dans la région. L'autre point fort de la manifestation a été la signature d'une convention avec le Conseil régional de l'Ordre des architectes de Paca pour sensibiliser au bois dès la conception.

Pour la 3^e édition du prix régional de la construction bois en Paca, l'interprofession Fibois Sud a choisi comme cadre l'Écocampus de Sainte-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence). Ce choix n'est pas le fruit du hasard. Conçu par l'agence d'architecture R+4 de Forcalquier (Alpes de Haute Provence) associé à Leteissier Corriol, Architecture et Urbanisme de Marseille (Bouches-du-Rhône), l'équipement public est un **exemple abouti de construction en bois** et a lui-même reçu plusieurs distinctions dont le Prix régional de la construction bois 2020.

Les dix remis, ce 29 septembre, à cinq réalisations et à cinq projets étudiants (cf. encadré ci-dessous) donnent espoir à Olivier Gaujard, président de Fibois Sud, de voir la filière forêt-bois en Paca, encore balbutiante, progresser. « Nous sommes dans une **dynamique de développement** avec des freins levés comme la reconnaissance des caractéristiques techniques du pin d'Alep, essence largement répandu sur

notre territoire. **Des solutions voient le jour également pour pallier un des principaux freins aujourd'hui dans notre région qui est le manque de scieries.** La région Paca comptait, en 2021, 22 scieries. Elles produisaient 35 000 m³/an en 2019 contre 480 000 m³ en Occitanie et 900 000 m³ en région Auvergne-Rhône-Alpes. », a-t-il déclaré lors de la table ronde qui a précédé la présentation des lauréats.

Sites-relais de première transformation

L'interprofession s'appuie sur les installations existantes en Paca, mais aussi sur les **scieurs mobiles** qui répondent au besoin en se déplaçant au gré des chantiers. En attendant la création d'outils modernes et de plus grande capacité, Fibois Sud et l'association Bois des Alpes travaillent à un **projet de société coopérative d'intérêt collectif** qui regroupera les propriétaires forestiers privés, les scieurs, les collectivités et les utilisateurs en aval. « Une fois scié et avant sa seconde transformation chez les menuisiers ou charpentiers, le bois sera amené sur des sites-relais où seront effectués le séchage, le rabotage, les coupes de longueur et, enfin, le stockage pour avoir en permanence des ressources disponibles pour de l'ossature bois ou bien pour fabriquer du lamellé-collé. Cela permettra aux scieries de produire au rythme qui est le leur et d'approvisionner ces sites-relais », a-t-il expliqué. « L'idée est de rajouter de la valeur ajoutée, mais pas de la marge », a-t-il insisté.

Formation des architectes

Autre manière de faire progresser la construction bois en Paca : la formation des architectes. La convention signée, ce 29 septembre, par le président de Fibois Sud et son homologue du Conseil régional de l'Ordre des architectes Paca (Croa Paca), Maryline Chevalier, va dans ce sens. Les deux partenaires veulent **faciliter le choix du bois dès la conception.** Ils prévoient à cet effet plusieurs actions : des réunions d'information dans les six départements de Paca, la mise à disposition de ressources documentaires, dont « Construction bois en région Paca », l'organisation d'une formation longue « Concepteur construction bois bas carbone » qui débutera en janvier 2023, ainsi qu'un voyage d'études à Lille pour le Forum international bois construction en avril 2023.

Pour la présidente du Croa Paca, architecte installée à Gap, dans le département forestier des Hautes-Alpes, la convention, qui permettra **d'intensifier des relations déjà existantes** notamment via la remise de prix à des projets d'étudiants à l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille-Luminy (Ensa-M), répond à une conviction personnelle. « Je travaille moi-même avec le bois qui donne une véritable liberté d'utilisation, des défis techniques et intellectuels stimulants et des réalisations gratifiantes. Au-delà de la matière, noble et renouvelable, il inspire des projets performants, économes et durables », a déclaré Maryline Chevalier.

Construire en bois dans les zones exposées au risque incendie

Tout l'enjeu est de réfléchir à la conception en fonction des essences et des bois disponibles localement. Un autre est de montrer que construire en bois c'est possible dans des zones exposées aux risques incendie. L'interprofession a d'ailleurs démarré une réflexion sur le sujet avec les services départementaux d'incendie et de secours (Sdis) dans les trois départements littoraux de Paca (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var). « Nous allons poursuivre la réflexion à l'échelle de toute la région. L'idée est d'identifier des compositions de parois biosourcées qualifiées et approuvées par les Sdis. Ils auront ainsi des éléments d'appréciation lors de l'instruction des permis de construire de projets comprenant du bois », a affirmé Olivier Gaujard.

Cinq prix pour cinq réalisations en bois exemplaires

Parmi les dizaines de candidatures reçues pour l'édition 2022 du prix, le jury (cf. encadré ci-dessous) a récompensé cinq réalisations au regard des critères suivants : qualité architecturale et insertion paysagère, qualité environnementale, créativité et innovation, performance technique du bois, utilisation de la ressource locale.

- **Habiter une maison : « Orion », Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes).** Maître d'ouvrage : particulier. Maître d'œuvre : Trihab, bureau d'études en architecture bioclimatique ; Béatrice Munier, architecte associé. Charpentier : Charpente & Création. Constructeur bois : Bzteko Constructions. Surface : 119 m². Coût : 300 000 euros HT.

- **Rénover, étendre, surélever un logement. Cabane contemporaine, Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône).** Maître d'ouvrage : particulier. Maître d'œuvre : Fanny Puget Architecte. Constructeur bois : Exe Bois. Bureau d'études structure bois : Vouillon. Bureau d'études structure métal : ERCB. Menuiserie : Atelier Eyraud/Rémi Negrel. Surface : 50 msup>2. Coût : 178 516 euros HT.

- **Travailler, accueillir. Extension d'une chèvrerie en pin d'Alep, Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône).** Maître d'ouvrage : commune de Septèmes-les-Vallons. Maître d'œuvre : Gérard Gautier. Bureau d'études structure bois : Gaujard Technologies Scop. Constructeur bois : Charpenterie du Haut-Verdon, Félix Jourdan. Fournisseurs du bois : Aix Marseille Provence Métropole, Scierie mobile du Haut-Verdon. Surface : 48 msup>2. Coût : 94 318 euros HT.

- **Apprendre et se divertir : Nouveaux équipements publics du quartier Gavotte, Les Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône).** Maître d'ouvrage : commune des Pennes-Mirabeau. Maître d'œuvre : Tectoniques Architectes. Architectes associés : Atelier Goasmet Architectes. Bureau d'études structure bois : Arborescence. Bureau d'études environnement : EODD. Economiste : Tectoniques Ingénieurs. Constructeur bois : Rubner Construction bois. Menuisier : Atec Agencement. Surface : 3 600 msup>2. Coût : 17 millions d'euros HT.

- **Aménager : Revalorisation de la plage de La Pointe rouge, Marseille (Bouches-du-Rhône).** Maître d'ouvrage : Ville de Marseille.

Maître d'œuvre : Mira, architecture et paysage. Bureau structure bois : I2C. Paysagiste : La Plage Architecture et Paysage. Constructeur bois : Amexbois. Surface : 1 987 msup>2. Coût : 1,6 million d'euros HT.

Sensibiliser les étudiants

Une des spécificités du Prix de la construction bois en Provence-Alpes-Côte d'Azur est son ouverture aux futures générations d'architectes avec une catégorie « Etudiant ». A ce titre, Fibois Sud a engagé un partenariat avec l'Ensa-M pour sensibiliser les étudiants à la construction bois et aux filières locales. Une des actions est le Prix étudiant qui a récompensé cette année cinq projets, trois portés par des étudiants en licence, deux par des étudiants en master. Tous ces travaux ont été réalisés dans le cadre de leur enseignement à partir du besoin d'un site.

- **Les maisons à Montredon, Marseille.** Alexis Normand, licence 2. Travail réalisé dans le cadre de l'enseignement de Serge Joly.

- **Chez les cabanonniers, Marseille.** Saïda El Yousfi, licence 2. Travail réalisé dans le cadre de l'enseignement de Guillaume Calas. Prix attribué avec les encouragements du jury.

- **La cabane, Marseille.** Ninon Romain, licence 2. Travail réalisé dans le cadre de l'enseignement de Sébastien Cord.

- **Théâtre urbain, Marseille.** Anthony Coscolluela, master. Travail réalisé dans le cadre de l'enseignement de Balthasar Sievers.

- **Cœur Artisan, Collobrières (Var).** Benjamin Puitg et Enzo Loiseau, master. Travail réalisé dans le cadre de l'enseignement de Florence Sarano.

3 octobre 2022

p. 5/5

Le jury 2022



Olivier Gaujard, président du jury, président de Fibois Sud, consultant en construction bois

Charles André, responsable Développement urbain et Architecture à l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée à Marseille

Catherine Barnel, viticultrice, présidente de la Caisse locale de Toulon du Crédit agricole (Var)

Jean-Paul David, conseiller régional, président de la commission Agriculture, Ruralité, Elevage et Forêts, maire de Guillaumes (Alpes-Maritimes)

Gilles Sensini, architecte, maître de conférences à l'Ensa-M.

Eddy Bruhat, gérant de l'entreprise Dautremer (Hautes-Alpes)

Barbara Chevallier et Bastien Fage, bureau d'études bois, Gaujard Technologies Scop (Vaucluse)

Wilfrid Jaubert, directeur général, CAUE du Var

Samuel Nemoz, ingénieur, enseignant, Ensa-M

5 octobre 2022

– EDITO –



Frédéric Delmonte

Directeur de la rédaction

frederic.delmonte@presses-legales.com

[@DelmonteFred](https://twitter.com/DelmonteFred)

Le bois fait pousser ses lauréats

Il donne envie de construire différemment ce palmarès 2022 du Prix régional de la construction bois.

Le 29 septembre, à l'initiative de Fibois Sud et avec l'aide de partenaires comme l'Ordre des architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la cérémonie de remise des prix a été organisée à Sainte-Tulle, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Cinq prix ont été remis. Cinq réalisations bois ont été primées.

Au-delà de la mise en lumière de beaux bâtiments en bois, l'objectif est d'accroître la coopération avec l'ensemble des acteurs de la filière bois et les architectes, afin de faciliter le choix du bois, en phase de conception.

Parce que toute une filière bois est à bâtir dans notre région. En donnant envie de faire avec du bois, Fibois entend développer la production locale et étoffer le nombre d'acteurs capables de la transformer. Avec seulement 35 000 m³ de sciages produits, la marge de progression est importante.

L'enjeu est économique : créer des emplois. L'enjeu est aussi écologique : mieux gérer et valoriser nos forêts et construire différemment.

L'équipe de TPBM est heureuse de vous présenter ce dossier réalisé en partenariat avec Fibois et l'Ordre des architectes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Bonne lecture.

— GRAND ANGLE —



Une centaine de participants se sont interrogés sur les défis à relever pour développer la filière en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PRIX RÉGIONAL FIBOIS SUD Construction bois, toute une filière à bâtir

Fibois Sud et le Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croa Paca) ont organisé, ce jeudi 29 septembre dans les Alpes-de-Haute-Provence, une journée dédiée à la filière forêt-bois régionale. L'objectif : réfléchir à son développement, promouvoir les initiatives du territoire et bien sûr désigner les lauréats du prix régional de la Construction Bois.

« LE PRINCIPE DE CETTE JOURNÉE EST DE DRESSER UN ÉTAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE BOIS EN RÉGION [...] LES ACTEURS DE LA FILIÈRE DOIVENT SAVOIR CE QU'IL EST POSSIBLE DE FAIRE, COMMENT LE FAIRE, AVEC QUI, ET BIEN SÛR AVEC QUELS BOIS », ASSURE CLAIRE HARMAND, PRESCRIPTRICE BOIS CONSTRUCTION POUR FIBOIS SUD.

Aller du bois de la forêt à la construction bois, c'est en synthèse le but que s'étaient fixés l'interprofession régionale Fibois Sud et le Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croa Paca) en organisant, le 29 septembre dernier dans les Alpes-de-Haute-Provence, une grande journée dédiée à la filière bois régionale. Un moment de rencontre essentiel entre tous les acteurs de la filière qui a démarré dès le matin, avec une visite dans la forêt domaniale de Pélicier à Manosque. « Le principe de cette journée est de dresser un état des lieux de la filière bois en région en partant de l'origine, la forêt, pour aller jusqu'à la fin du process, les projets architecturaux. Les acteurs de la filière doivent savoir ce qu'il est possible de faire, comment le faire, avec qui, et bien sûr avec quels bois », assure Claire Harmand, prescriptrice bois construction pour Fibois Sud. Avant de poursuivre : « La visite de l'Ecocampus de Sainte-Tulle en tout début d'après-midi, commentée par Bernard Brot, l'un des deux architectes à l'origine du projet avec

Elisabeth Leteissier, est le second temps fort de la journée. Cette déambulation devrait permettre aux participants de voir ce qu'il est possible de faire avec un maximum de bois local et d'innovations. » Et avant que ne soient mis en lumière cinq projets régionaux dans le cadre de la remise du prix régional de la Construction Bois, tous les participants ont été invités à s'interroger, autour d'une table ronde, sur leurs capacités à intégrer plus de bois dans leurs projets.

UNE FILIÈRE À STRUCTURER, QUELS ENJEUX ?

Le double défi : comment augmenter la capacité de production de la région Paca et comment comprendre que la seconde région la plus boisée de France, avec 1,63 million d'hectares de forêt, n'est aujourd'hui classée que septième en volume de bois prélevés, avec seulement 122 millions de mètres cubes produits ? La première explication avancée est bien sûr la difficulté d'accès à la ressource avec des pentes prononcées rendant une exploita-

tion difficile. Mais là n'est pas le seul frein. « Il est de plus en plus difficile de faire des coupes, l'acceptation sociale est compliquée », lance un participant représentant les propriétaires forestiers sylviculteurs privés. Une situation bien réelle qui contraste cependant avec le constat qu'en fait Julien Bochet, chef du service bois de l'agence des Alpes-de-Haute-Provence de l'Office national des forêts (ONF) qui souligne que seuls « 25 à 27 % de l'accroissement de la forêt sont récoltés ».

Outre l'accès difficile à la ressource, la filière bois régionale manque de maillons techniques : « Tous les acteurs travaillent au développement des premières étapes de transformation. Il faut des installations capables de produire plus de volumes. Il faut des scieries plus importantes, des scieries 4.0, mais sans laisser de côté les petites structures artisanales. Nous voulons accroître la valeur ajoutée et pas la marge, pour ne pas impacter les prix », souligne Olivier Gaujard, le président de Fibois Sud. Aujourd'hui, la filière bois en région Paca représente 11 500 emplois et 3 000 établissements dont une majorité de TPE et de PME volontaristes qui souhaiteraient s'équiper mais... « l'accès au matériel est difficile nous le savons. Toutes les scieries se modernisent, du coup, c'est difficile de trouver des machines », tempore-t-il.

Une ressource difficilement accessible, des unités de transformations en cours de modernisation, la filière bois régionale accumule les handicaps, à quoi s'ajoutent les contraintes liées à l'usage même du bois. « Avec le bois local, le pin d'Alep par exemple, il y a des contraintes de gabarit. Tous ceux qui souhaitent construire avec des bois locaux doivent bien garder en tête qu'il faudra anticiper sur le séchage du bois et que nous disposons de bois imparfaits, courts, mais qui sont néanmoins tout à fait indiqués pour la construction », note Julien Bochet. Pour développer la filière, il propose notamment aux architectes et aux bureaux d'études d'arrêter d'imaginer des projets construits en bois blancs, en admettant volontiers un déficit de connaissance et de communication sur l'état de la ressource.

QUELLES SOLUTIONS ?

Du côté des solutions, Olivier Gaujard entrevoit une valorisation possible des bois locaux via le développement du lamellé-collé, unique procédé, à ses yeux, capable de contrecarrer les imperfections des bois locaux. D'autre



Cinq des 40 projets déposés dans le cadre du prix régional de la Construction Bois ont été primés.

part, pour tous les maîtres d'ouvrage qui butent sur la constitution des appels d'offres, il conseille de scinder le marché en deux. « Le premier peut concerner l'approvisionnement et le second la charpente. Il faut se tourner vers des Assistants à maîtrise d'ouvrage (AMO) formés », tance-t-il.

« Le bois est un excellent matériau pour les constructions de bâtiments, mais l'est aussi pour l'aménagement des espaces publics extérieurs », prône à son tour Sandrine Cosserat, maire de Volonne et présidente des Communes forestières des Alpes-de-Haute-Provence. Avant d'ajouter que les communes sont à la source de l'usage, « d'autant qu'il existe une bonification de la DETR* pour la construction en Bois des Alpes. Pour 2022, les projets de construction et de rénovation intégrant une part significative de Bois des Alpes pourront bénéficier d'une bonification allant jusqu'à 10 % du coût du projet dans trois départements** en Provence-Alpes-Côte d'Azur », assure-t-elle.

Et Maryline Chevalier, la présidente du Croa Paca, de conclure : « Construire en bois français, c'est bien, mais en bois local, c'est mieux. »

Hélène Saveuse

* Dotation d'équipement des territoires ruraux.

** Ce taux, déjà appliqué dans les Hautes-Alpes depuis trois ans, a été revalorisé pour 2022 dans les Alpes-de-Haute-Provence sur décision de l'Etat et de la commission d'élus compétents. De la même façon en Vaucluse, les collectivités pourront bénéficier pour la première fois de cette bonification.

« IL FAUT DES INSTALLATIONS CAPABLES DE PRODUIRE PLUS DE VOLUMES. IL FAUT DES SCIERIES PLUS IMPORTANTES, DES SCIERIES 4.0, MAIS SANS LAISSER DE CÔTÉ LES PETITES STRUCTURES ARTISANALES. NOUS VOULONS ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE ET PAS LA MARGE, POUR NE PAS IMPACTER LES PRIX », SOULIGNE OLIVIER GAUJARD, LE PRÉSIDENT DE FIBOIS SUD.



– GRAND ANGLE –

« La RE2020 va booster le choix du matériau bois »

Positionnés en aval de la filière bois, les architectes en sont un maillon essentiel. Le partenariat conclu avec Fibois vise à améliorer leur connaissance de ce matériau, de la phase de conception à celle de la réalisation, comme l'explique Maryline Chevalier, présidente du Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croatia Paca).



Maryline Chevalier

préside le Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ter le choix du bois, en phase conception. De nombreuses études et les différents retours d'expériences ont démontré qu'il s'agit d'un matériau sûr et pérenne. Certains maîtres d'ouvrage sont toutefois encore réticents à l'idée de l'intégrer dans leurs projets de construction. Les architectes ont un rôle essentiel à jouer, au titre de maître d'œuvre, afin de les rassurer.

La mise en œuvre progressive de la RE2020 a-t-elle contribué à accélérer ce rapprochement ?

Le bois s'impose comme un matériau de construction parfaitement adapté à cette nouvelle réglementation environnementale. La filière sèche répond aux enjeux environnementaux liés au réchauffement climatique : les chantiers ne produisent pas de déchets, la préfabrication est réalisée en atelier, avec un approvisionnement en circuits courts... Le matériau bois a énormément d'atouts. D'autant que nous disposons de la technicité nécessaire pour imaginer tous les types de bâtiments, en termes de hauteur ou de typologie (tertiaire, logement individuel ou collectif...). Nous devons, en revanche, affiner encore davantage notre connaissance de la ressource

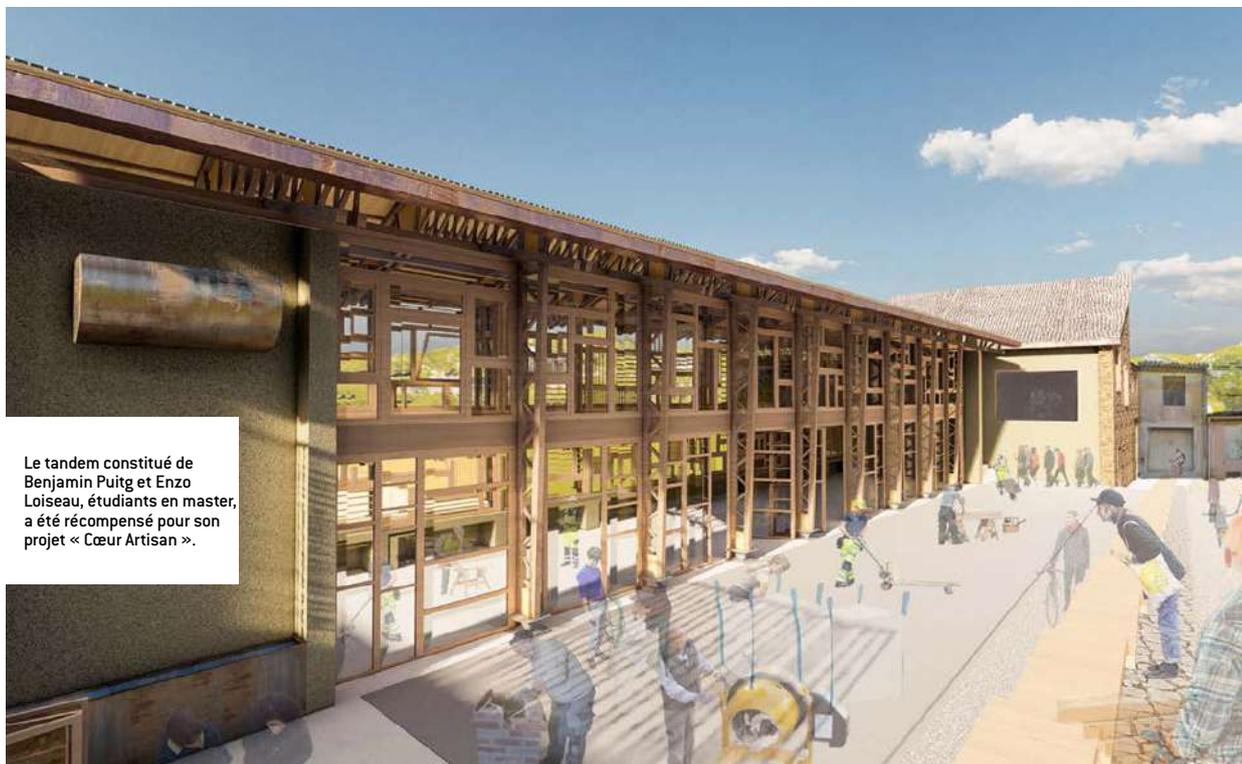
« LE MATÉRIAU BOIS A ÉNORMÉMENT D'ATOUTS. D'AUTANT QUE NOUS DISPOSONS DE LA TECHNICITÉ NÉCESSAIRE POUR IMAGINER TOUS LES TYPES DE BÂTIMENTS, EN TERMES DE HAUTEUR OU DE TYPOLOGIE. »



TPBM : Vous avez signé, à l'occasion de la remise des Trophées Fibois 2022, une convention de partenariat avec Fibois Sud. Quel en est l'objectif ?

Maryline Chevalier : Le Conseil régional de l'ordre des architectes Provence-Alpes-Côte d'Azur (Croatia Paca) est un partenaire

historique de Fibois Sud : nous sommes adhérents de l'interprofession depuis sa création. L'ambition de cette convention, signée à l'occasion de la remise des prix régionaux de la Construction Bois 2022, le 29 septembre dernier, à l'Eco-Campus de Saint-Tulle (Alpes-de-Haute-Provence), est d'accroître encore davantage la coopération avec l'ensemble des acteurs (forestiers, transformateurs, charpentiers...) et les architectes, afin qu'ils disposent des formations nécessaires et des connaissances pour faci-



Le tandem constitué de Benjamin Puitg et Enzo Loiseau, étudiants en master, a été récompensé pour son projet « Cœur Artisan ».

locale : quelles sont les essences les plus adaptées pour tel type d'utilisation ? Mais Fibois Sud apporte, de ce point de vue, son expertise aux architectes pour identifier les matériaux et les acteurs de la filière.

La formation de vos membres est également au centre de ce partenariat...

Oui. Nous accueillons, dans les locaux marseillais du Conseil de l'ordre, des formations organisées par Fibois Sud, à destination des architectes de la région. Elles sont régulièrement actualisées en fonction des demandes (via des sondages internes), des retours d'expériences et des pratiques professionnelles. Un des objectifs du partenariat est notamment d'enrichir le catalogue des formations proposées avec de nouvelles thématiques (acoustique, menuiseries, parements...).

Propos recueillis
par Julien Dukmedjian



Le projet « Les Maisons à Montredon » d'Alexis Normand, étudiant en licence, a été récompensé.

LES FUTUR(E)S ARCHITECTES RÉCOMPENSÉ(E)S

POUR LA SECONDE ANNÉE, FIBOIS SUD A OUVERT SON CONCOURS AUX ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE (ENSAM). CINQ PROJETS ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉS :

- « Les Maisons à Montredon » d'Alexis Normand, étudiant en licence ;
- « Chez Les Cabannoniers » de Saïda El Yousfi, étudiante en licence ;
- « La Cabane » de Ninon Romain, étudiante en master ;
- « Le Théâtre Urbain » d'Anthony Cosculluela, étudiant en master ;
- « Cœur Artisan » de Benjamin Puitg et Enzo Loiseau, étudiants en master.



**CONSÉQUENCES
DE LA LOI CLIMAT
ET RÉSILIENCE**

14 novembre 2022



ZAN, “s’inscrire dans la trajectoire”

CASSE-TÊTE. L’objectif de “zéro artificialisation nette” des sols fixé par la loi Climat suscite moult interrogations chez les architectes comme chez les acteurs publics de l’aménagement.

Le terme se fait entendre depuis un an ou deux, consacré par la promulgation de la loi Climat et Résilience en août 2021, mais il résonne défavorablement depuis bien longtemps, notamment sur notre territoire, au fil des inondations meurtrières : l’artificialisation est définie par le ministère de l’Ecologie comme la transformation d’un sol naturel, agricole ou forestier, “par des opérations d’aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...)”. Comme si cela ne suffisait pas, au delà des impacts environnementaux, le phénomène met aussi en péril l’équilibre socio-économique, avec d’une part une “fragilisation des filières agricoles, dont l’importance a été mise en évidence pendant le covid” et d’autre part un coût pour la collectivité : “l’étalement urbain est une charge, il faut construire des réseaux”, énumère Jean-Roch Langlade, chef du service Aménagement, Urbanisme, Paysage de la DDTM. Sans compter “l’épuisement de la ressource foncière, base de travail de l’aménagement”, un sujet bien connu sur nos rivages. Pour le représentant de la Préfecture, convié ce 7 novembre par le Conseil régional de l’Ordre des architectes et le Syndicat des Architectes de la Côte

d’Azur a une table ronde aux côtés de représentants de la Région, de la CASA et de la Ville d’Antibes, “remettre la question du bon usage des sols et consommer les sols à bon escient doit être la question de base de la planification. Le zéro artificialisation nette n’est pas la solution miracle, mais cela va dans le bon sens” pour considérer tous ces enjeux. Encore faut-il comprendre la marche à suivre...

Comment ça marche ?

La loi Climat et Résilience fixe l’objectif de “zéro artificialisation nette” d’ici 2050, avec une première tranche, jusqu’à 2031, qui vise à “diviser par deux” la consommation d’espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à la surface consommée entre 2011 et 2021. Si le “quand” est assez clair, le reste est plus que flou... Le quoi, d’abord : un parking n’est évidemment pas naturel, mais un jardin non plus, et il s’agirait donc d’espace consommé : il répond certes aux enjeux environnementaux cités plus haut, mais pas à ceux de la production alimentaire. Ce qui met à mal les efforts de collectivités qui pensent bien faire en imposant la création d’espaces verts dans chaque nouveau projet immobilier, comme le fait la ville d’Antibes, indique l’adjoint délégué à l’Urbanisme Daniel Lallai. Cécile Négrier, directrice du service, évoque un problème sémantique -artificialisation, espaces consommés et tâches

urbaines- et la difficulté de mesurer lesdits espaces (lesquels, au final ?). “Nous manquons d’outils pour calculer”, et entre le PLU et les photos aériennes, il y a un monde. “On cherche, on explore...”. Mais si la ville d’Antibes se décarcasse, il n’est écrit nulle part que la fameuse “division par deux” d’ici 2031 doit s’opérer à l’échelle des communes. Impensable de l’imposer au village de haute montagne où l’artificialisation est déjà proche de zéro, empêchant un éventuel développement, et dans le même temps de permettre à la grande ville qui bétonne à fond les ballons de continuer l’artificialisation à gogo, même si elle est réduite de moitié. C’est tout l’objet de la Région et de son SRADDET, qui a légalement la charge de territorialiser l’objectif. En PACA, celui de 2019, précurseur, prévoyait déjà la réduction de 50% à l’échelle régionale. Surtout, il est structuré en quatre “espaces” : rhodanien, provençal, alpin et azuréen. La mise à jour du SRADDET, prévue pour février 2024, devra donc fixer les objectifs de chacun de ces espaces, qui seront ensuite déclinés par les intercommunalités dans les SCoT (en 2026) puis dans les PLU l’année suivante. Dans les administrations, on s’arrache déjà les cheveux. Mais, rappelle Jean-Roch Langlade, “il ne faut pas que le débat sur la forme, sur les méthodes, fasse oublier le fond et pourquoi on s’inscrit dans cette trajectoire”.

LIZZA PAILLIER

14 novembre 2022

Avignon, questionner le péri-urbain

Evolution de la ville



par [Mireille Hurlin](#) - 14 novembre 2022 - dans Politique & Territoire



Partager cet article



Dans le cadre des rencontres départementales qu'il organise chaque trimestre, l'Ordre des Architectes PACA propose une table ronde sur la périurbanisation, jeudi 17 novembre 2022 à Avignon. Elle réunira les architectes, les décideurs publics et acteurs de l'aménagement des territoires d'Avignon et plus largement du Vaucluse, afin d'ouvrir la réflexion et le débat sur le potentiel et l'évolution de ces espaces en bordure de ville.

Ils seront là

Cécile Helle Maire d'Avignon ; Paul-Roger Gontard Adjoint au maire délégué au développement territorial et urbain et aux grands projets, Ville d'Avignon ; Sébastien Giorgis Délégué à l'attractivité territoriale et touristique, au patrimoine historique et aux grands événements ; Matthieu Lardièrre Directeur du CAUE () de Vaucluse ; Daniel Léonard Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse ; Émilie Feral Vice-présidente de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse et René Braja Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Philippe Huet Président de Volubilis ; Nerte Dautier Membre du bureau de Volubilis ainsi que des conseillers et salariés de l'Ordre des Architectes Paca.

Questionner le péri-urbain

Après Embrun, Antibes et Taradeau, le Conseil de l'Ordre sera à Avignon pour proposer aux confrères du département du Vaucluse un temps d'échanges avec élus et acteurs de la construction et de la ville, autour du thème « Questionner le périurbain pour réinventer la ville ».

L'Évolution de la ville

Le périurbain est intimement lié à l'évolution de la ville et de sa forme urbaine. Longtemps concentrée dans ses remparts, la cité d'Avignon s'en est échappée dès le début du XXe siècle dans ses proches faubourgs en conservant les formes architecturales classiques. Tout s'est rapidement développé après la seconde guerre mondiale, et l'étalement urbain n'a cessé d'évoluer dans toutes formes d'architecture et d'usages, logements, équipements, tertiaire, commercial etc...

Le changement climatique

La crise climatique et la nécessité d'un questionnement sur cette consommation effrénée sont autant de raisons pour s'interroger sur les nouvelles formes à inventer ou à retrouver qui permettent aussi de prendre du recul sur les multiples possibles de la ville : habiter plutôt que loger, échanger plutôt que cloisonner, utiliser plutôt que consommer ...

Les limites de la ville ancienne

Si la ville ancienne se réfère à l'histoire et au patrimoine qui lui donne sa légitimité, comment projeter la ville à venir, dans des limites qu'il faut savoir maîtriser et valoriser ? C'est dans ses termes que se posera le débat.

Infos pratiques

Judi 17 novembre 2022 de 17h à 19h. Salle de l'antichambre. Hôtel de Ville, Place de l'Horloge, Avignon.
Sur inscription [ici](#).

15 novembre 2022

Les architectes débattent du périurbain

Alors que la Ville révisé actuellement son plan d'urbanisme - les conclusions de l'enquête publique devraient être imminentes -, l'Ordre des architectes Paca propose une table ronde sur la périurbanisation, jeudi 17 novembre (17h, salle de l'antichambre, Hôtel de Ville). Élus, architectes, acteurs de l'aménagement seront présents pour « *ouvrir la réflexion et le débat sur le potentiel et l'évolution de ces espaces en bordure de ville* ». « *L'étalement urbain n'a cessé d'évoluer dans toutes formes d'architecture et d'usages... La crise climatique et la nécessité d'un questionnement sur cette consommation effrénée sont autant de raisons pour s'interroger sur les nouvelles formes à inventer ou à retrouver qui permettent aussi de prendre du recul sur les multiples possibles de la ville* », exposent les organisateurs.

Loi Climat et résilience, comment reconstruire la ville sur elle-même en protégeant la biodiversité ?



par [Mireille Hurlin](#) — 23 novembre 2022 dans [Politique & Territoire](#)



L'Ordre des architectes Paca, organise 4 fois l'an, une table ronde. La dernière avait pour objet : 'Quel avenir pour les espaces péri-urbains ? Une centaine d'architectes, décideurs publics et acteurs de l'aménagement des territoires d'Avignon et du Vaucluse, ont nourri réflexion et débat sur le potentiel et l'évolution des espaces situés en bord de ville dans la salle de l'anti-chambre à la mairie.

Que s'est-il dit ?

Désormais le foncier ne pourra plus être consommé comme il l'a été et les sols à nouveau artificialisés. Si la loi Climat et résilience et son dispositif, Zan (Zéro artificialisation nette), prévoit cela à l'horizon 2050, le coup d'arrêt de la construction est déjà en place et avec lui le repérage du recyclage du foncier possiblement disponible comme les parkings de stationnements des zones commerciales, les zones d'activités et même... le pavillonnaire.

La solution ?

Densifier –en cohérence et harmonieusement- la ville sur elle-même tout en y apportant des îlots de fraîcheur et, également, faire revenir la nature en ville et dans les zones déjà urbanisées. Pourquoi ? Parce qu'Avignon compte, depuis plusieurs années, 51 jours de canicule par an. Alors collectivités territoriales, architectes, et Etablissement public foncier sont à pied d'œuvre pour trouver des solutions et construire, avec de nouvelles règles, les 4 futurs quartiers d'Avignon : Confluence, Joly-Jean, Bel-Air et le quartier gare de Montfavet. Cela veut aussi dire que la ville de 2050 est, à 90%, celle que nous connaissons déjà aujourd'hui.

Le point d'achoppement ?

La loi Climat et résilience n'indique aucun outil de financement ni de fiscalité qui sont les éléments les plus importants pour mettre en œuvre, concrètement, cette nouvelle forme d'urbanisation. Cette nouvelle philosophie : penser la ville tout en préservant la biodiversité connaît un autre pendant : faire que les villes méditerranéennes ne soient plus des fournaies lors des temps estivaux ce qui pourrait faire fuir durablement ses habitants et donc réduire son attractivité. Bref, dès maintenant, il s'agit de faire avec ce qui a déjà été construit et organisé, même en le déconstruisant ou en le recyclant.

23 novembre 2022

p. 2/6

Quel impact sur le prix du foncier ?

Il y a fort à parier que le prix du foncier dans les zones d'activités, commerciales, les grandes parcelles se mette à grimper, échappant à la puissance publique qui n'aura peut-être pas les moyens de ses ambitions avec, en face d'elle, des propriétaires avides de bonnes affaires, histoire d'empêcher un juteux retour sur investissement, même si celui-ci n'a fait que dormir durant plusieurs décennies. C'est là que l'Etablissement public foncier devrait intervenir au moyen de prix normés fixés par la loi, pour éviter une montée incontrôlable des prix. Objet qui pourrait d'ailleurs avoir une forte incidence sur le prix de l'immobilier.



Cécile Helle, maire d'Avignon est intervenue sur Questionner le péri-urbain jeudi 17 novembre, à la mairie

Cécile Helle, maire d'Avignon

«Le dialogue puis l'intervention des architectes et urbanistes sur les grands projets de réhabilitation ou de construction, via les appels à projets, font avancer la ville et nourrissent une véritable vision de celle-ci, de l'esquisse à la réalisation des projets.»

L'objectif ?

«Améliorer la qualité de vie des habitants et ramener du beau dans la ville. Pour cela, Avignon est un terrain de jeu assez fantastique que ce soit pour son centre historique ou un peu plus loin avec la réhabilitation du stade nautique, l'un des bâtiments phares, voire totem de la Ville avec son architecture moderne du 20^e siècle. Les élus sont là pour révéler le patrimoine auquel on ne fait plus forcément attention, où, au fil du temps, la beauté s'est peut-être un peu estompée. Il n'y a pas de grand -Palais des papes- et de petit patrimoine -stade nautique-, tous ont leurs places et leur importance.»

Inventer la ville de demain

«Nous en sommes à inventer la ville de demain avec de nouveaux quartiers en tenant compte des incidents climatiques et de ses incidences. L'accompagnement des architectes, urbanistes et paysagistes permet une transdisciplinarité qui accompagne les élus dans leur invention et décisions de la ville du futur, sur un chemin plus vertueux, notamment dans le contexte actuel. Que cela concerne un équipement sportif, culturel ou scolaire, les architectes savent réinventer l'usage qui impactera la vie quotidienne du citoyen. Tout l'enjeu est dans la réutilisation des lieux produits.»

23 novembre 2022

p. 3/6

Le périurbain

«Vous allez évoquer le péri-urbain dans le contexte d'une ville bâtie sur le tout automobile, modèle issu des villes américaines alors que notre identité est plutôt européenne. A-t-on oublié de réfléchir parce que nous étions dans une période de développement des trente glorieuses ? Nous sommes dans une période de crise forte qui ébranle nos modes de développement et de penser la ville. C'est par ce genre d'approche collective que l'on arrivera à inventer la ville de demain, une ville vertueuse d'un point de vue des enjeux climatiques qui s'imposent à nous tous.»

Dresser un constat

«Aujourd'hui nous avons besoin de dresser un constat, expose Michel Escande, architecte, pour faire face à la Loi Climat résilience, promulguée en août 2021- qui sous une génération, 28 ans, ne permettra plus l'artificialisation des sols. Cela nécessite de tous nous accompagner mutuellement : personnalités politiques, techniciens, argentiers, promoteurs, opérateurs, urbanistes, paysagistes et architectes.»



Paul-Roger Gontard, adjoint au maire délégué au développement territorial et urbain ainsi qu'aux grands projets

Paul-Roger Gontard

«La loi Climat et résilience est à la fois un défi et une opportunité. Nous étions déjà dans une volonté de stopper la consommation de foncier agricole comme à la ceinture verte, aux foins de Montfavet et à la Barthelasse où nous voulons conserver une agriculture de proximité et bénéficier d'une production agricole de qualité immédiatement disponible. L'opportunité ? Que cette loi évite désormais l'étalement urbain des villages en bourgs, des bourgs en petites villes ce qu'est devenue l'agglomération d'Avignon. Cela a créé des villages parfois essentiellement résidentiels et a concentré, à Avignon, une bonne partie de la prise en charge –également financière- de la centralité des équipements publics.»

Mixité fonctionnelle et nouveaux équilibres

«Or, la loi nous demande d'aller vers de mixité fonctionnelle et la création de nouveaux équilibres dans les territoires. Qu'est-ce que cela implique ? D'épaissir un peu le tissu urbain entre Rhône et Durance, à condition que cela soit soutenable à l'échelle de notre géographie et, sans doute, en n'allant pas au-delà de 100 à 120 000 habitants dans les 28 ans à venir.»

23 novembre 2022

p. 4/6

Le cadre du nouveau PLU au début de l'année prochaine

«Tout cela est décrit dans le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU), notamment en fléchissant l'accueil des nouveaux habitants, ceux qui fuient la métropole dans cette ère post-Covid, dont certains ont vécu jeunes ici et recherchent à reprendre contact avec leur famille, avec une qualité de vie qu'ils connaissaient et qu'ils n'ont pas retrouvé ailleurs. Et puis le télétravail met en place de nouvelles mobilités permettant de vivre, à la fois, un peu ici et un peu ailleurs, dans un habitat qui reste à réinventer. Ce à quoi nous pensons ? A un habitat pensé en îlot, quartier, ville dans sa totalité. Quatre nouveaux quartiers verront le jour : Confluence, Joly-Jean, Bel-Air et le quartier gare de Montfavet,» conclut Paul-Roger Gontard.



Qu'en est-il du commerce ?

«Qu'en est-il du commerce, interroge Michel Escande architecte avignonnais. On voit que le commerce, dans certains cas, disparaît, ou mute, ou se transforme empruntant les chemins de l'e-commerce. Les grandes surfaces posent question, ainsi que certaines zones d'activités comme Fontcouverte où certaines parcelles se dépeuplent. Des mutations peuvent-elles avoir lieu sur ce type de zone, comme le démontraient les villes anciennes ?

Anticiper

«Ce sera la condition de la réussite, répond Paul-Roger Gontard, car les gisements de demain sont déjà urbanisés. Le post-Covid a transformé les usages de consommation et ont vidé une partie des zones commerciales situées à la lisière d'habitations. Ces espaces pourront être réinvestis et dévolus à de nouveaux usages et destinations. Nous parlons de recyclage urbain, de déconstructions et reconstructions. Il faudra nous en emparer car nous pourrions vivre une inflation de la valeur foncière de ces territoires qui échappera potentiellement à la puissance publique et qui pourrait nous mettre en danger dans nos besoins de mutation de la ville. Cette réflexion sera à mener avec l'Etablissement public foncier de Paca et d'autres acteurs.»

Renaturation de la ville

«Ces espaces pourraient être des enjeux de naturalisation de la ville, relève Cécile Helle, car la vulnérabilité des villes méditerranéennes au changement climatique sera de plus en plus forte dans les années qui viennent par rapport à d'autres villes, notamment en période estivale et en terme de qualité d'habiter et de vivre. Autrefois, on évoquait Avignon comme la ville à la campagne, nous pourrions revendiquer à nouveau cela et faire que les centres commerciaux XXL, avec leurs nappes de parking, redonnent à la périphérie d'Avignon ce qu'ils lui auront pris au fil des décennies, avec l'introduction de grands parcs.»

23 novembre 2022

p. 5/6



Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav

On ne touche plus au foncier

«Nous nous questionnons sur les modalités d'application du dispositif Zan (Zéro artificialisation nette) expose Gilles Périlhou, directeur de l'Aurav. L'enveloppe urbaine existante : zones d'activité, zones commerciales, infrastructures celles que nous connaissons seront celles qui existeront en 2050. En clair ? On change de modèle pour cesser l'expansionnisme. Il nous faut négocier avec le périurbain qui s'est développé pendant des décennies pour expliquer que les modalités vont changer.»

Pour le moment ?

«Nous manquons d'outils : financiers et surtout fiscaux parce que nous n'avons pas de modèle économique à ce recyclage ou urbanisme circulaire, qu'il faudra désormais systématiquement mettre en œuvre à plusieurs échelles, de la plus grande jusqu'à celles des quartiers, voire du bâtiment. Actuellement nous identifions les lieux de demain. Nous travaillons avec EPF sur Courtine, sur de grands projets en face de la gare TGV. Le gouvernement pourrait également ajouter un nouveau volet à la loi afin que les Scot (Schéma de cohérence territoriale) indiquent les espaces de recyclages prioritaires. Les parkings de stationnement des zones commerciales, le pavillonnaire pourraient être des sujets sur lesquels se pencher.»



23 novembre 2022

p. 6/6

Filières courtes & gisements de matériaux

«Nous identifions actuellement ce que nous pouvons apporter en ré-emploi et en recyclage de matériaux, relate Emilie Feral, vice-présidente de la fédération du bâtiment et des travaux publics de Vaucluse. Cette nouvelle filière part d'un diagnostic : le PEMD (Produits, équipement, matériaux, déchets) qui nous permet de savoir ce qui peut être réemployé ou recyclé et ainsi d'éviter, le plus possible, l'enfouissement. La déconstruction réclame de trier, de stoker pour le ré-emploi des matières et a un coût. Cette nouvelle filière doit aussi être économiquement intéressante pour avoir une raison d'être, elle est, actuellement, en pleine organisation.»



Des éco-plateformes de ré-emploi des matériaux

«Dans les travaux publics nous avons un objectif de 75% de récupération des matériaux pour 2030, aujourd'hui nous sommes déjà à 79%, »précise René Braja, président de la Fédération régionale des Travaux publics de Paca.



Une centaine de personnes était présente : architectes, décideurs publics et acteurs de l'aménagement des territoires en Vaucluse.

Ils y étaient

Cécile Helle Maire d'Avignon ; Paul-Roger Gontard Adjoint au maire délégué au développement territorial et urbain et aux grands projets, Ville d'Avignon ; Mylène Duquenoy, secrétaire générale adjointe du Conseil régional de l'ordre des architectes, Raphaël Azalbert, architecte, conseiller de l'ordre des architectes pour le Vaucluse, Gilles Périllou de l'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône, Avignon, Vaucluse) Matthieu Lardière Directeur du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Vaucluse ; Daniel Leonard Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse ; Émilie Feral Vice-présidente de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse et René Braja Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Philippe Huet Président de Volubilis ; Nerte Dautier Membre du bureau de Volubilis ainsi que des conseillers et salariés de l'Ordre des Architectes Paca.



L'aire urbaine d'Avignon est une des plus étalées de France, avec 550 000 habitants, et s'étend sur deux départements (Vaucluse et Gard). « Si elle existe depuis 3 000 ans, Avignon a évolué constamment au cours des siècles. Du XIV^e siècle, avec l'arrivée des papes, jusqu'au XIX^e, avec le percement de grandes voies de communication (rue de la République, rue Thiers), la ville s'est maintenue dans ses remparts. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'elle sort de ces derniers, avec la création de faubourgs. Après 1945, la ville se développe. Et depuis les années 1980, des lotissements résidentiels se sont créés, engendrant un étalement urbain », expose en préambule Michel Escande, conseiller à l'Ordre des architectes (OA) du Vaucluse. Cette périurbanisation a continué, avec notamment l'émergence de nouveaux quartiers résidentiels, mais aussi économiques (Courtine, Agroparc). Avec un élément de plus en plus prégnant depuis quelques années : le changement climatique. Dès lors, la périurbanisation avignonnaise a dû s'adapter à cette nouvelle donne. Deux écoquartiers ont ainsi émergé : Joly-Jean et Bel Air (ce dernier étant labellisé QDM : Quartier durable méditerranéen).

AGIR DÈS AUJOURD'HUI

« L'enjeu actuel dans la périurbanisation est de mettre en place une vraie politique foncière au service de la qualité de vie des habitants et qui respecte l'environnement. Il faut agir dès aujourd'hui pour la ville de demain », commente Cécile Helle, maire

d'Avignon. L'édile se dit « ravie » des échanges qu'elle a avec les architectes de Vaucluse et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. « Dialoguer avec eux m'a beaucoup nourrie en tant qu'élue. Ce dialogue permet de grandir ensemble et de faire grandir la ville. C'est par cette approche collective qu'on arrivera à construire la ville de demain, profitable à tous et vertueuse pour l'environnement », ajoute-t-elle.

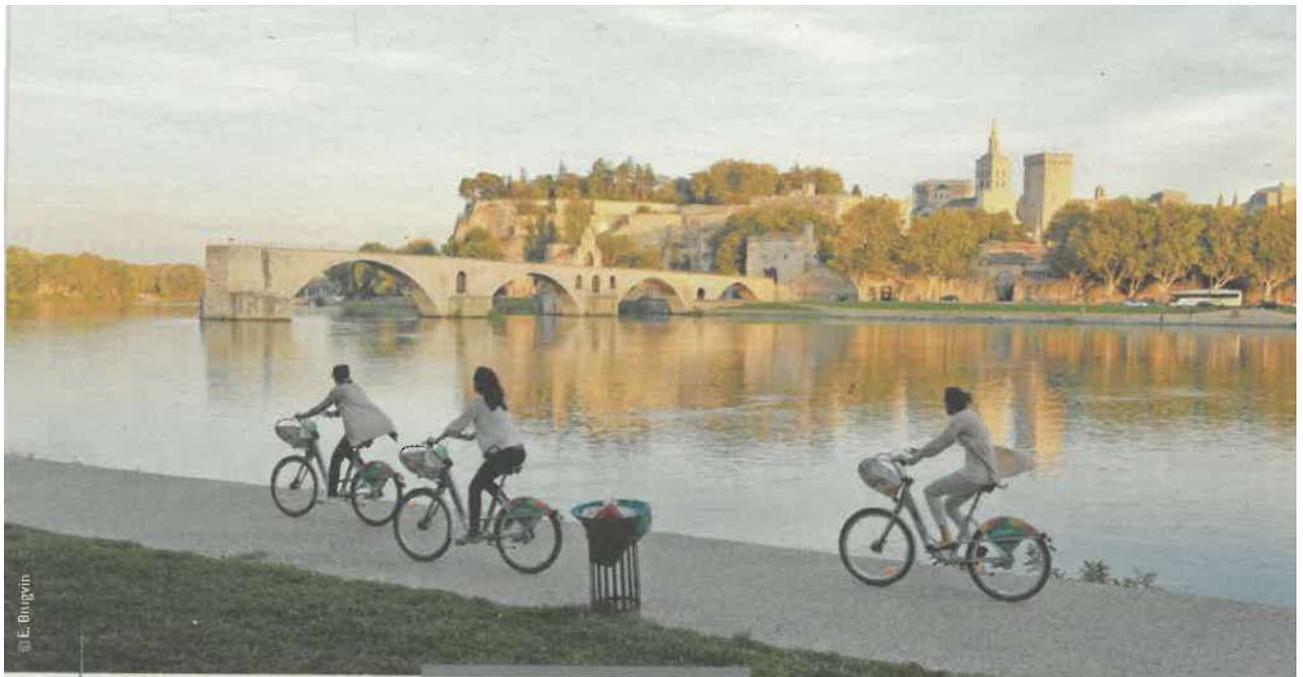
Cécile Helle se dit « ravie » des échanges qu'elle a avec les architectes. « Dialoguer avec eux m'a beaucoup nourrie en tant qu'élue. Ce dialogue permet de grandir ensemble et de faire grandir la ville. C'est par cette approche collective qu'on arrivera à construire la ville de demain, profitable à tous et vertueuse pour l'environnement », ajoute la maire d'Avignon.

EQUILIBRER FONCIER RÉSIDENTIEL ET FONCIER AGRICOLE

Et justement, c'est bien de ce dernier dont il est question dans la récente loi Climat et résilience en date du 22 août 2021. Cette dernière fixe pour objectif d'atteindre zéro artificialisation nette des sols en 2050. En d'autres termes : arrêter de « grignoter » sur les terres agricoles. « Nous avons trop construit sur ces dernières. Il nous faut maintenant penser autrement en fabriquant de nouveaux morceaux de ville qui répondent à un triple enjeu : préservation de l'environnement, de ➡➡➡

550 000

LAIRE URBAINE D'AVIGNON
EST UNE DES PLUS
ÉTALÉES DE FRANCE,
AVEC 550 000 HABITANTS.



E. Burgevin

« L'enjeu actuel est de mettre en place une vraie politique foncière au service de la qualité de vie des habitants et qui respecte l'environnement », estime Cécile Helle, la maire d'Avignon

« Il nous faut maintenant penser autrement en fabriquant de nouveaux morceaux de ville qui répondent à un triple enjeu : préservation de l'environnement, de la qualité de vie, tout en se préoccupant des populations défavorisées », détaille Paul-Roger Gontard, adjoint au maire d'Avignon, délégué au développement territorial et urbain et aux grands projets.

→ la qualité de vie, tout en se préoccupant des populations défavorisées», détaille Paul-Roger Gontard, adjoint au maire d'Avignon, délégué au développement territorial et urbain et aux grands projets.

En ce sens, le Plan local d'urbanisme (PLU) d'Avignon pour 2023 prévoit un équilibre entre la densification urbaine et la préservation du foncier agricole, notamment en « fléchant l'arrivée des nouveaux habitants », selon

Paul-Roger Gontard. « Il s'agit en fait de guider leur installation en identifiant les zonés émergentes dans la ville de demain. Par exemple : Confluence, Joly-Jean, Bel Air, Montfavet. Et ne pas construire que du logement mais construire aussi un lieu de vie, avec une vraie qualité de vie. Proposer un habitat collectif et individuel avec présence de nature, de contact humain, une bonne volumétrie dans le bâtiment et dans les logements. Avec l'exigence majeure de prendre en compte l'énergie renouvelable dès la conception du projet », poursuit-il. Le PLU de la Ville prescrit aussi des impératifs de désimperméabilisation des sols, afin de lutter contre les risques d'inondation (en cas de crues du Rhône).

ANTICIPER LES FUTURES MUTATIONS DE ZONES COMMERCIALES

Toujours dans l'optique de répondre à cet enjeu environnemental, la Ville d'Avignon mène une réflexion sur les futures transformations des zones commerciales (en cas de perte de vitesse de ces dernières), en leur trouvant de

nouveaux usages : logements, bureaux, services, etc. La périphérie avignonnaise compte de grands centres commerciaux comme Avignon Nord, Mistral 7, Cap Sud. « Il faut d'ores et déjà anticiper les mutations futures des zones artisanales et zones commerciales. Par exemple, les Schémas de cohérence territoriale (Scot) pourraient identifier les zones commerciales prioritaires en termes de changement d'usages. Et réfléchir à ce qu'on peut implanter à la place : du photovoltaïque, logements, bureaux, etc. », explique Gilles Périlhou, directeur de l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav).

CRÉER DAVANTAGE DE « POUMONS VERTS »

Pour Cécile Helle, ces espaces de reconversion « peuvent servir à revégétaliser la ville pour relever le défi du changement climatique et maintenir la qualité de vie. Les villes méditerranéennes auront encore plus besoin de poumons

« Les Schémas de cohérence territoriale (Scot) pourraient identifier les zones commerciales prioritaires en termes de changement d'usages. Et réfléchir à ce qu'on peut implanter à la place : du photovoltaïque, logements, bureaux, etc. », explique Gilles Périlhou, directeur de l'Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (Aurav).

verts que d'autres villes en France. La question est de savoir comment on passe d'îlots de chaleur à des îlots de fraîcheur. »

Mathieu Lardièrre, du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vaucluse (CAUE 84), pense que l'enjeu en termes de périurbanisation dans le futur sera « davantage axé sur le réaménagement/réhabilitation du bâti et moins sur de nouvelles constructions, ce afin de répondre à la pression climatique ».

Claire Plisson

Pour Cécile Helle, « les villes méditerranéennes auront encore plus besoin de poumons verts que d'autres villes en France ».



